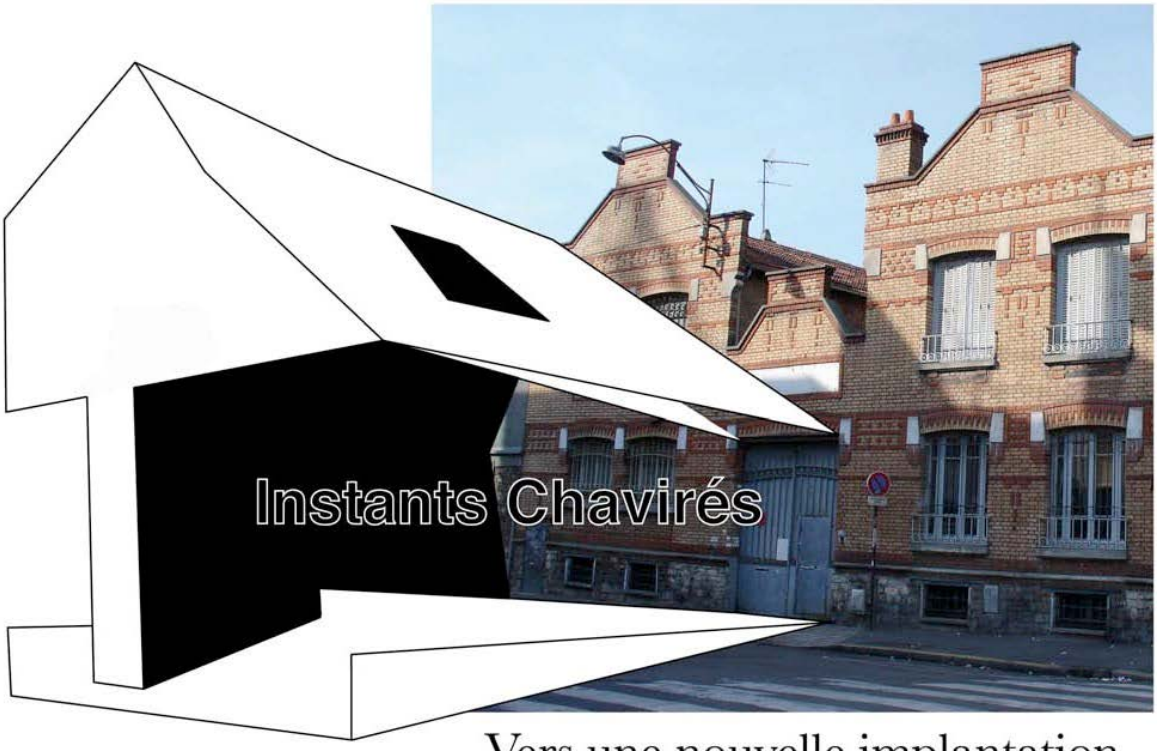

Etude d'assistance méthodologique
Les Instants Chavirés
Novembre 2014

Montreuil.fr

INS-TANTS CHAVI-RES

Adrien Guillot – VialaRue

Les Instants Chavirés sont depuis 1991 un lieu de diffusion pensé comme un laboratoire des musiques improvisées, expérimentales, bruitistes.

Son annexe, l'ancienne brasserie Bouchoule, propose un autre regard autour des arts visuels et sonores.

Deux lieux pour un même partage d'une certaine création contemporaine.

Contexte

Créée en 1991, l'association Muzziques - les Instants Chavirés est un lieu de diffusion montreuillois, laboratoire des musiques improvisées, expérimentales et bruitistes.

La programmation musicale des Instants Chavirés se définit par la diffusion et la production de concerts, l'organisation de tournées et de résidences d'artistes. Ils engagent des actions pédagogiques et culturelles en direction de différents publics, éloignés ou non, des pratiques artistiques. Ces activités sont menées par des artistes intervenants musiciens ou plasticiens, professionnels et pédagogues. Des actions autour des arts visuels et sonores sont proposées dans l'ancienne Brasserie Bouchoule.

Ce local, actuellement propriété du Conseil général de Seine-Saint-Denis et mis à disposition de l'association, se situe sur une parcelle de la Ville faisant l'objet de projets de rénovation urbaine qui impacteront la configuration de ce lieu.

La Ville de Montreuil souhaite confier au Prestataire la réalisation d'une étude qui devra poser les bases d'une réflexion prospective sur le devenir du projet artistique des Instants Chavirés, les possibilités de mutualisation et son ancrage territorial.

Cette première étude constitue un préalable indispensable à la réalisation ultérieure de l'étude de programmation qui permettra de concevoir le réaménagement des locaux et de la parcelle.

Commandite

Initié en janvier 2014, cette étude est co-financée par la Ville de Montreuil et l'association Muzziques.

Les attendus sont les suivants :

- une description de l'activité actuelle des Instants Chavirés et un état des lieux de l'occupation des espaces ;

- une vision prospective détaillée de son projet de développement, ainsi que des propositions de stratégie d'accompagnement du changement auprès des opérateurs et des partenaires publics ;

- une visibilité sur la façon dont est conduite l'activité ;

- une évaluation des besoins en espaces pour mettre en œuvre les activités envisagées ;

- un phasage de mise en œuvre du projet, tenant compte des travaux prévus par la Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat de la Ville ;

- un budget et un plan de financement sur 5 ans, en investissement comme en fonctionnement ;

- une définition de la viabilité économique du projet et sa pérennité.

Préambule

L'objet de la présente étude est d'accompagner la réflexion sur la restructuration et le développement du projet des Instants Chavirés. Répartie sur plusieurs sites *par nécessité*, l'activité mérite d'être reconcentrée pour permettre une meilleure identification et visibilité des Instants Chavirés.

Réflexion initiée dès 2003 avec la mise à disposition de la Friche Bouchoule par le Conseil Général de Seine Saint Denis (CG 93) auprès de la Ville de Montreuil pour l'activité des Instants Chavirés, aucune proposition n'a été validée à ce jour.

Plusieurs paramètres déterminent la réalisation de cette étude :

- la volonté de la Ville de Montreuil de voir aboutir la consolidation des Instants Chavirés,

- la volonté du CG 93 de vendre la parcelle et le bâti de la Friche Bouchoule,

- le soutien continu des partenaires publics concernant le projet artistique et culturel des Instants Chavirés,

- l'inadéquation et la vétusté des locaux utilisés par l'association Muzziques dans son projet actuel.

Etat des lieux et description de l'activité des Instants Chavirés

Locaux

La salle de concert au 7 rue Richard Lenoir, d'une superficie de 100 mètres carrés pour une jauge de 90 personnes en version club et de 180 personnes debout. Elle est composée d'une scène, d'une partie salle et d'un bar. La salle fait l'objet d'une location auprès d'une SCI (bail 3/6/9) pour un montant annuel de 31 200 €.

La Friche Bouchoule au 2 rue Emile Zola d'une superficie de 700 mètres carrés comprenant :

- 1 espace administratif
- 1 lieu de stockage et de fabrication
- 1 espace de travail dédié à l'ensemble Instant Donné.
- 1 appartement (6 couchages),
- 1 espace d'exposition.

Dédiée aux expositions et à certaines activités de médiation, elle héberge l'équipe administrative des « Instants Chavirés » et celle l'Ensemble de musique contemporaine « Instant Donné » de manière mutualisée.

Ces deux locaux, destinés à recevoir régulièrement du public (classement ERP), font état de vétusté. Des travaux réguliers, avec l'appui de la Mairie, sont effectués par l'association pour maintenir l'activité.

A noter que la salle de concert a fait l'objet de deux avis défavorables d'ouverture par la Commission communale de Sécurité en 2012 et en 2013.

Activités

Autour d'une activité de salle de concert dédiée à la création musicale, les Instants Chavirés s'inscrivent dans le schéma conventionnel des organisations du spectacle vivant articulant **production / diffusion / transmission**.

De la musique expérimentale à l'art sonore

Diffusion

Raison d'être de sa fondation, les Instants Chavirés ont organisé plus de **2 450 concerts** depuis leur création, soit **80 dates par an**.

Lieux de diffusion incontournable des musiques improvisées en Europe, la salle bénéficie d'une identité forte, reconnue par les publics et l'ensemble des partenaires privés et publics.

Dans une logique de voisinage et de soutien à la vie culturelle locale, la salle fait l'objet de mises à disposition régulières en direction de la scène artistique Francilienne – 15 à 20 dates par an.

La salle de concert fait occasionnellement l'objet de locations.

Les Instants Chavirés sont également impliqués sur des programmations hors les murs de type festival, à leur initiative ou en partenariat :

- Sonic Protest (initiateur – aujourd'hui organisé à Paris)
- L'Audible Festival (initiateur avec le Théâtre de l'Echangeur à Bagnolet)
- Maad in 93 (réseau départemental des lieux de musiques actuelles)
- Les rencontres inouïes (Conservatoire de Montreuil)
- Festival Montreuil Pulsations
- Festival villes et musiques du monde

Depuis 2004, les activités de diffusion des Instants Chavirés se sont élargies aux arts visuels permettant d'affirmer le décloisonnement des pratiques et le caractère expérimental du lieu.

Dans ses murs ou au sein d'événements et de festivals, les Instants Chavirés ont accueillis près d'une trentaine d'expositions d'arts visuels et d'arts sonores, parallèlement dans la salle de concerts la programmation vidéo **Rien à voir** initiée, en 2004 a présenté une soixantaine d'artiste vidéastes.

Production

Les Instants Chavirés produisent **50 à 60 concerts par an**, complémentaires à une activité de diffusion conventionnelle.

Ces productions favorisent la recherche et l'expérimentation en mettant à la disposition des artistes accueillis des espaces de travail, précédant l'activité de diffusion. Les artistes peuvent bénéficier d'un accompagnement technique, administratif, d'espaces de travail différenciés et d'hébergements in-situ.

Dépourvus de studios de répétitions, les Instants Chavirés accueillent peu de résidences, à proprement parlé, contraints par la disponibilité de la salle de concert (2 en 10 ans).

Les Instants Chavirés sont également à l'initiative de **3 commandes musicales par an** qui trouvent leur visibilité dans les événements partenariaux de type festival (Maad in 93 / L'Audible festival).

Dans le domaine des arts visuels, la Brasserie Bouchoule permet des expérimentations in-situ et la proximité avec d'autres esthétiques et publics.

Médiation – Education artistique et culturelle

Initiées à partir de 1998, les actions de médiation étaient conduites à la marge, et concernaient plutôt le secteur musical, faute de personnel dédié. La possibilité d'un emploi soutenu (emploi tremplin) par le Conseil Régional Ile de France a permis en 2012 de conforter ce secteur et de mieux inscrire l'action des Instants Chavirés dans les dispositifs dédiés.

Au croisement de l'expérimentation musicale et des arts visuels, cette action a amplifié les partenariats locaux (écoles primaires, collèges, centres de loisirs, centres sociaux, services municipaux, écoles d'enseignement supérieur, CRD…) et l'insertion territoriale du projet.

Ces actions ont pris la forme de workshops, ateliers de pratiques musicales, visites d'expositions. Des conférences ont même été organisé au tout public en marge de la programmation sur les musiques improvisées, dont certains avec le concours de l'Université Paris 8.

Partenariats

Une dynamique partenariale avérée depuis 2008 autour de la promotion des artistes soutenus en production, tant en musique qu'en arts visuels, illustrent les logiques de rayonnement des Instants Chavirés.

Du local à l'international, ce sont **82 partenaires** opérationnels, en dehors des partenaires publics ou para- publics, qui collaborent avec les Instants Chavirés de manière régulière.

Longtemps considérée comme une structure à fort rayonnement national et international, le développement de la médiation et la dynamique collaborative au service de la promotion des artistes produits par les Instants Chaviré révèlent également un fort ancrage local.

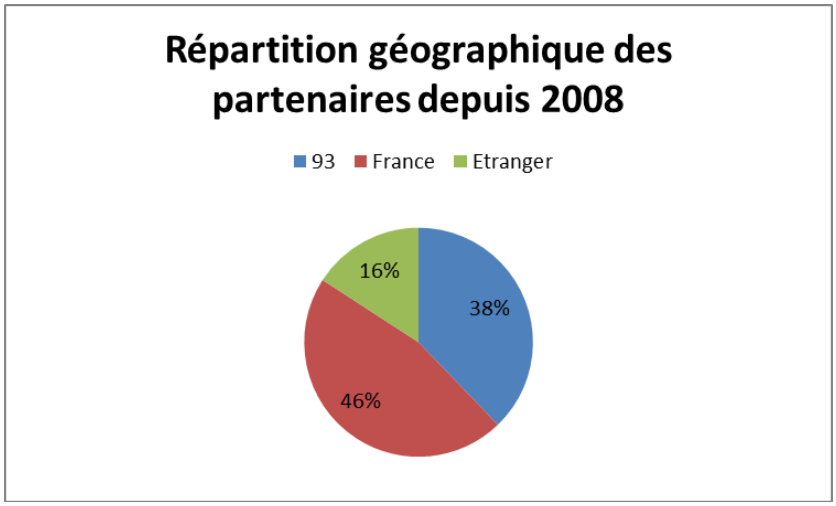

93	31	38%
France	38	46%
Etranger	13	16%
Montreuil	19	23%
Paris	10	12%
Ile de France	45	55%

La forte représentation locale et régionale corresponde aux logiques de médiation sur Montreuil, considérablement renforcées à partir de 2012 et aux logiques de diffusion sur le département et la région, incluant Paris (12%) de manière significative dans une relation Paris/ banlieue.

Par ailleurs, la forte densité d'équipements culturels musicaux dans le champ des musiques improvisées en Seine Saint Denis a fait émerger la notion d'un « *croissant fertile du jazz* » sur l'Est parisien, incluant les Instants Chavirés. Il à noter que les Instants Chavirés a été le premier équipement dédié à ces esthétiques sur le département.

Cette dynamique a favorisé au niveau intercommunal l'ambition d'un **pôle de création et d'innovation en musiques actuelles en Ile de France** (La Dynamo de Banlieues Bleues à Pantin, les Instants Chavirés à Montreuil et le Triton au Lilas).
Le Conseil Communautaire de l'Agglomération Est Ensemble encourage la coopération des trois lieux au sein du contrat de développement territorial / CDT (programme des actions / projets d'aménagement et d'infrastructures).

Vers un pôle d'expérimentation et de création sonore

La concentration des activités des Instants Chavirés dans la Friche Bouchoule doit permettre une plus grande lisibilité du projet dans un équipement dédié et identifié comme lieu laboratoire et de fabrication des arts sonores.

Elle doit également permettre de renforcer les activités de médiation et de diffusion confortées ces dernières années. Dans un équipement rénové, l'association sera à même de renforcer la dimension artistique, publique et économique qui croît de manière continue depuis 2009.

Dans une architecture remodelée, les espaces bien que définis devront être sur une conception modulable offrant ainsi des capacités d'adaptabilité pour optimiser l'accueil des différentes activités au sein de l'équipement.

Celui-ci est conçu comme un lieu de fabrication doté d'espaces de travail différenciés et d'espaces de vie. Il s'agit d'intégrer dans un même module architectural une plate-forme artistique basé sur l'accueil, l'accompagnement et le suivi de projets répondant aux problématiques de production et de diffusion dans le champ de l'expérimentation musicale et des arts visuels.

Sa conception architecturale et ses contenus artistiques doivent réunir les conditions nécessaires à un équilibre entre une structure de création et la réalité d'un ancrage territorial.

- *Une plate-forme de création musicale dont l'inscription territoriale est de dimension internationale qui s'appuie sur la diffusion et la production de concerts avec un espace dédié de 300 places pour un volume d'activité annuel de 100 à 110 concerts.*

Majoritairement dédié à l'accueil de concerts et d'événements, cet outil de diffusion sera modulable offrant ainsi la possibilité d'implanter un espace de monstration provisoire dans le cadre d'événements ponctuels sur des temps d'expositions (vidéos - arts sonores).

S'y dérouleront également résidences de post production, restitutions publiques de résidence ou d'atelier.

- *Un espace de fabrication et de transmission où se conçoive les outils de création et d'appropriation et leur mise en œuvre.*

Chaque espace est en complémentarité les uns avec les autres tout en étant en mesure d'assurer les mêmes fonctions (diffusion – ateliers – résidences), en fonction des spécificités techniques et des capacités d'accueils qui leurs sont propres.

Ce choix d'une conception plurifonctionnelle garantit une adaptabilité et une souplesse optimisant l'accueil de projet et des publics.

Ces espaces sont des outils nécessaires au rayonnement de ce futur équipement et garantissent une politique d'inscription territoriale notamment dans le domaine de la pédagogie musicale.

Dans un premier temps un volume de 600 heures est prévu – contre 200 heures en 2012.

Parallèlement à cette activité des temps d'ouverture seront optimisés par un espace d'accueil en libre accès, ouvert en journée du mercredi au samedi, de 15h30 à 19h.

Ce créneau d'ouverture permettra *écoutes, jeux sonores, dispositifs interactifs, à faire seul, en famille, pour enfants et adultes en présence d'une personne à l'accueil/médiation pour guider les participants.*

Cet espace se veut avant tout ouvert sur le quartier et a pour vocation principale de contribuer à faire de ses habitants des usagers naturels de l'équipement.

- *Un lieu de vie et de travail où se croiseront équipes artistiques, équipes pédagogiques, regardeurs, auditeurs, professionnels ou non, habitants du quartier.*

Outre les trois espaces de travail cités plus haut, il y sera déployé un espace d'hébergement avec cuisine et salle de restauration dédiée aux équipes qui y travaillent.

Cet espace jumelé avec les espaces de travail permet d'être force de proposition dans l'accueil et l'accompagnement d'équipes extérieures dans le cadre de résidences ou de manifestations. Cet espace d'hébergement intégré est par ailleurs une source d'économies et de revenus pour la structure.

Il n'y a pas à ce jour en Seine Saint Denis un équipement avec ce type d'offre.

Conduite de l'activité

Depuis 1991 le projet des Instants Chavirés est conduit par l'Association Muzziques.

A l'initiative de passionnés des musiques expérimentales, aujourd'hui professionnels reconnus à l'échelle internationale, Les Instants Chavirés ont très vite suscité l'intérêt des partenaires publics. Ils apparaissent comme des partenaires historiques pour le Conseil Régional Ile de France, le CG 93 ainsi que la Ville de Montreuil.

De 2001 à 2007, l'association a bénéficié de conventions d'objectifs et de moyens triennales quadripartites. A l'échéance de la dernière en 2008, les collectivités et l'Etat ont préféré maintenir leur soutien au travers de conventions bipartites, interrogeant le dialogue partenarial pouvant exister autour des objectifs des Instants Chavirés. Cette situation n'a pas empêché le soutien constant des partenaires publics.

A partir de 2008, un travail conséquent du renouvellement de la vie associative a été mené pour permettre une meilleure appropriation du projet. La mise en place d'un comité de suivi avec les partenaires publics a également été créée pour partager les objectifs et le développement du projet artistique et culturel.

Dans la perspective de l'achat de la Friche Bouchoule, l'ancienne municipalité avait émis le désir d'interroger le mode de gestion des Instants Chavirés et du futur équipement.

Au regard d'un opérateur associatif et d'une politique municipale culturelle essentiellement gérée en régie, certaines incompréhensions semblent avoir été émises en direction des Instants Chavirés, considérés comme opérateur « privé ».

A l'instar du secteur culturel en France, la majorité des organisations du spectacle est gérée sous forme associative, lui conférant son dynamisme et l'implication de la société civile.

La présence d'un comité de suivi impliquant les tutelles et celle d'un commissaire au compte (obligatoire au-delà de 153 000 euro de subventions) est un bon indicateur de transparence et de dialogue en le secteur associatif et la puissance publique.

Avec 73% de ses ressources issues du soutien des collectivités et d'organismes publics, c'est bien le service rendu au public et à la filière artistique qui est mis en avant plutôt que l'autonomie financière.

D'autres hypothèses existeraient :

- La Scoop – renforcerait l'idée d'un opérateur économique privé – permettant une meilleure implication de ses salariés. La Scoop, comme toute société commerciale n'interdit pas le recours à la subvention publique. Néanmoins, elle est soumise à la règle des minimis. Cette règle prévoit qu'une même entreprise ne peut recevoir au maximum que 200 000 € d'aides publiques sur une période de 3 exercices fiscaux. La situation actuelle des financements publics dépasse ce seuil sur 1 exercice (291 000 € en 2013).

- L'EPCC – établissement public de coopération culturelle devant impliquer à minima 2 partenaires publics. Sa gestion administrative est conditionnée par l'application de la comptabilité publique. Ce mode de gestion paraît peu compatible avec l'organisation d'une

activité de création et de diffusion artistique devant faire face à des impondérables de dernière minute.

- La régie municipale (à autonomie financière) – ce mode de gestion aurait le mérite de mieux inscrire l'activité des Instants Chavirés dans la politique culturelle municipale et sa communication. Mais pour les mêmes raisons administratives que l'EPCC, ce mode de gestion est peu compatible avec l'activité telle qu'elle est menée aujourd'hui. Elle l'est encore moins au regard du caractère d'avant-garde que peuvent incarner les Instants Chavirés.

Mais au-delà d'un questionnement sur le mode de gestion des Instants Chavirés, il semblerait que ce soit l'interrogation sur la mise à disposition de la Friche Bouchoule, bâtiment municipal dans l'avenir, qui ait prévalu.

L'hypothèse d'un bail emphytéotique administratif (BEA) avait été émise, avec la perspective de récupérer sous forme de redevance l'investissement consenti par la Mairie de Montreuil.

Elle laissait également apparaitre en creux le portage de la réhabilitation de la Friche Bouchoule à la charge du « bailleur » (les Instants Chavirés), sa valorisation et son entretien. Sa durée minimale est de 18 ans, jusqu'à 99 ans.

En comparaison, deux exemples peuvent être donnés d'équipements culturels bénéficiant de la jouissance de locaux municipaux par l'intermédiaire d'un BEA :

La Friche Belle de Mai à Marseille (SCIC) est usagère des locaux municipaux. Pour autant, pour ce qui relève des travaux d'investissement réalisés ces dernières années, ceux-ci ont été programmés par la Ville de Marseille dans la perspective de la Capitale européenne de la culture (2013) et avant l'application du bail emphytéotique.

L'exemple du Studio Théâtre Benedetti à Alfortville, sur lequel est impliqué la Région Ile de France, s'est quant à lui trouvé extrêmement fragilisé par ce mode de gestion dans la phase de travaux au regard d'une économie tributaire des financements publics.

Si l'idée a séduit l'équipe des Instants Chavirés qui y voyait la possibilité de conduire les travaux de réhabilitation selon ses besoins réels et trop longtemps différés, elle demeure cependant sujette à caution au regard de ses capacités administratives et financières.

Un contrat de mise à disposition entre la Collectivité et les Instants Chavirés permettrait à la Mairie de rester maître de son calendrier et de son bien. En contrepartie, une redevance correspondant à la valeur locative de la Friche pourrait être déterminée, ainsi que les charges imputables à l'activité de l'association.

Ce scénario, avec le maintien d'une gestion associative, serait plus à même d'être cautionné par l'ensemble des partenaires publics déjà réunis autour du projet d'activité des Instants Chavirés. Il traduirait également l'engagement de la Ville aux côtés de l'opérateur culturel.

Mise en adéquation des espaces et de l'activité

Descriptif des surfaces utiles/ activités :

- Accès
- Hall d'entrée / accueil/ billetterie

Administration
- Bureaux – 2 espaces paysagés
- Salle de réunion
- Sanitaires
- Archives

Espace de pratique artistique
- Salles de travail (2)

Espaces publics
- Espace de diffusion
- Bar (comptoir – réserve)
- Bureau (à disposition des artistes)
- Sanitaires publics

Lieu de vie
- Chambres (6 couchages)
- Bains
- Sanitaires
- Cuisine
- Espace catering

Annexes artistiques
- Atelier de maintenance et de construction
- Local de stockage
- Loges (+ sanitaires)

Locaux techniques
- Régie lumière
- Local ménage
- Local poubelle
- Local gradateurs
- Local CTA
- Local courant fort/ courant faible
- Chaufferie
- Local GTC

La configuration de la Friche Bouchoule ne se prête pas aujourd'hui à l'activité de concerts pour cause de nuisances sonores. Il convient donc de repenser totalement l'espace et son organisation en fonction de son isolation phonique et thermique.

A noter que les nuisances sonores et le respect du voisinage ont été jusqu'alors respecté rue Richard Lenoir. Mais la notoriété des Instants Chavirés et l'augmentation du public amènent à un point de rupture aujourd'hui.

L'entrée principale de la Friche Bouchoule, rue Emile Zola, ne devrait pas changer le comportement des organisateurs et des publics sur cet aspect. Mais le carrefour et l'aspect moins résidentiel du site n'invitent pas à la concentration du public en sortie de manifestation.

Il convient également de repenser les conditions d'accès et d'évacuation. Dans le cadre de la réglementation ERP (établissement recevant du public), une voire deux issues de secours sont à prévoir sur les dégagements possibles de la rue Richard Lenoir et la rue de Paris. Une telle unité de passage permettrait également le chargement et le déchargement des véhicules à l'occasion des manifestations – rue Richard Lenoir – sans encombrer la voirie rue Emile Zola.

Bâtiment de plain-pied, la question de l'accessibilité ne se pose pas pour les espaces dédiés au public. Par contre, la partie réservée aux artistes et à l'administration doit aussi inclure cette réglementation, incluant la pose d'un ascenseur sur les parties bureaux et espaces de vie (cuisine, sanitaires, hébergements).

Phasage et mise en œuvre du projet

La première étape consiste à acquérir la Friche Bouchoule auprès du CG 93 en 2015.

La convention de coopération entre le CG 93 et la Ville de Montreuil établie en 2003 – caduque à ce jour – détermine les possibilités de rachat de la Friche pour la Ville au prix initial majoré ou non des frais de portage en fonction de la future affectation.

Dès le départ de cette opération de coopération immobilière pour accompagner la ville dans la maîtrise du foncier, le CG 93 a fait valoir son attachement à ce que les Instants Chavirés demeurent dans les locaux de la Friche.

Les discussions engagées avec le CG 93 en 2012 évoquaient un prix d'achat de l'ordre de **450 000 euro minimum**. Le prix d'acquisition de la Friche en 2002 était de 2 900 000 francs. Ce chiffrage devra être soumis à l'approbation de France Domaine après évaluation du bien lui-même.

L'intégration de la parcelle dans le périmètre de la ZAC inclut la construction de logements sociaux réalisés par l'aménageur Soreca. Cette opération immobilière d'un coût de 1 969 310 € est déficitaire pour l'aménageur. Le coût de cession de la parcelle est de 953 030 €.

La communauté de communes Est-Ensemble qui sera le maître d'ouvrage de l'opération ne souhaite pas inclure une dimension culturelle sur cette opération immobilière.
Commentaire – il y a une contradiction entre la création d'un pôle

Une interrogation portait sur l'amputation de l'arrière du bâtiment pour l'inclure dans le projet immobilier. Cette perspective inclut des contraintes d'usages et de sécurité concernant la conception des deux équipements, sans que cela ait été déterminé dans le projet de logements sociaux.

A ce jour, cette question de l'arrière de la parcelle et l'amputation de l'arrière de la Friche n'est pas arrêtée par la direction de l'urbanisme de la Ville de Montreuil au regard du coût de l'opération et de la décision à prendre sur l'avenir de la Friche Bouchoule et son usage actuel.

A noter que la façade de la Friche est inscrite à l'inventaire du patrimoine.

Par ailleurs, le PLU n'interdit pas de monter des étages sur la parcelle.

Suite à une étude de programmation approfondie sur les coûts de construction concernant le devenir de la friche, il faudra déterminer les capacités et les volontés financières des partenaires publics :

- Ville de Montreuil ;
- Conseil Régional – aide aux équipements culturels ;
- Conseil Général de Seine Saint Denis dont le moratoire sur les équipements culturels a été levé mais qui fera l'objet de négociations de gré à gré ;
- DRAC Ile de France dont la participation est conditionnée au fait que les Instants Chavirés ne possèdent pas de labellisation lui permettant d'intervenir sur l'investissement.

Budget prévisionnel

Il n'y a pas eu de chiffrage à proprement dit à ce jour, d'autant que les surfaces à étudier ne sont pas acquises. Il est d'usage que la construction d'une salle de concert est de l'ordre de 2 500 € / m2 (hors équipement).

Prévisionnel des activités renforcées au sein de la Friche Bouchoule

Production de concerts

Nb de concerts	Contrats artistiques	Annuel	Autres coûts de production	TOTAL
30	1 500€	45 000	accueil,	
25	2 000€	50 000	loc. matériel.	
15	2 500€	37 500		
70		**132 500 €**	**42 000 €**	**174 500 €**

Recettes de billetterie

Moy. jauge concerts	Nbr de concerts	Nbr personnes	Prix moyen	Total
60	30	1 800	10€	18 000 €
100	20	2 000	10€	20 000 €
150	10	1 500	12€	18 000 €
200	5	1 000	12€	12 000 €
300	5	1 500	15€	22 500 €
Total	**70**	**7800**		**90 500 €**

Recettes de locations

Espaces d'hébergement	Nbr de nuitées	Prix moyen	Total
Studio	80	40 €	3200
Chambres	120	30 €	3600
Location prod. extérieure	15	1 200 €	18000
Espace clés en main*	10	800 €	8000
TOTAL			**32800**

Recettes de bar

Bar	Nbr de concerts	Nbr personnes	Prix moyen	Total
Productions IC	70	7800	€9	70 200 €
Mise à dispo. Asso.	15	1800	€9	16 200 €
Location prod. extérieure	15	4500	€9	40 500 €
Total	**100**	**14100**		**126 900 €**

Selon un tel schéma les charges d'exploitation de l'activité concert, incluant l'achat de marchandises (bar), sont de 263 000 €

Les recettes de billetterie et de bar cumulées s'élèvent à 250 200 €.

Sur une période de 5 ans, il est admissible d'augmenter le prix moyen de la billetterie et des recettes de bar. Actuellement les prix moyens sont les suivants : 10,45 €. La projection sur le nouvel équipement est de 11,6 €.

Cette projection relativement basse permet d'envisager une marge de progression non négligeable sur les prochaines années.

De la même manière, les tarifs de location du studio et de la salle doivent dans un premier temps être attractifs et augmentés en fonction de la demande.

Projection financière dans le nouvel équipement

Structure		**Recettes propres**	
Charges de personnel	440 000 €	Billetterie	90 500 €
Charges de bâtiment	40 000 €	Bar	126 900 €
Autres	30 000 €	Location	32 000 €
		Autres	5 000 €
Sous total	**510 000 €**	**Sous total**	**254 400 €**
Achat de marchandises (bar)	**42 500 €**		
		Subv spécifique diffusion musique	**60 000 €**
Production - diffusion musique			
Salaires & contrats artistiques	132 500 €	**Financements actions pédagogique**	
Salaires techniciens	27 000 €	Dispositifs de financement existants	30 000 €
Autres coûts de production	42 000 €	Apports structure partenaires	10 000 €
Taxe parfiscale / sacem	19 000 €	Droits d'inscription atelier	8 000 €
Sous total	**220 500 €**	**Sous total**	**48 000 €**
Actions culturtelles		**Financements résidence**	
(600 heures / 750 bénéficiaires)		Dispositifs de financement existants	30 000 €
Charges personnel intervenant	60 000 €		
Salaires techniciens	2 000 €	**Mutualisation**	
Frais de production	10 500 €	Poste communication	15 000 €
Sous total	**72 500 €**		
		Financements acquis - 2014	
Résidences arts visuels et sonores	**35 000 €**	Ville	65 000 €
(3 /an)		CG93	115 000 €
		Région	50 000 €
		Drac	53 000 €
		Sous total	**283 000 €**
		Besoin en financements	**190 100 €**
Total	**880 500 €**		**880 500 €**

Viabilité économique et pérennité des Instant Chavirés

S'il apparaît difficile de définir la viabilité économique d'un projet culturel dépendant à 73% des fonds publics, sa longévité et sa bonne gestion sont déjà un marqueur positif.

Evolution budgétaire depuis 2001

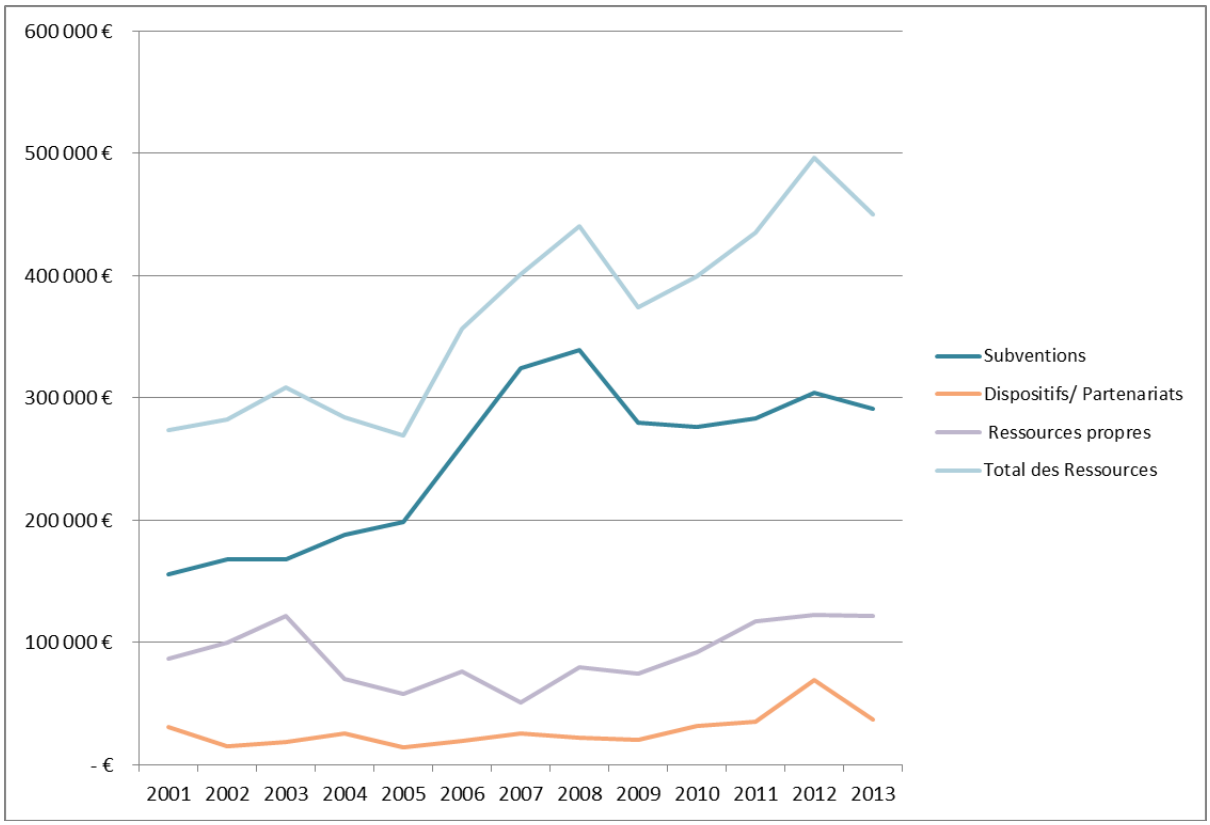

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions	155 497 €	167 694 €	167 842 €	187 895 €	198 090 €	261 590 €	323 939 €	339 265 €	279 700 €	276 200 €	283 000 €	304 303 €	291 033 €
Dispositifs/ Partenariats	31 254 €	15 035 €	18 808 €	25 773 €	14 051 €	19 136 €	25 818 €	21 835 €	20 584 €	31 268 €	34 781 €	69 229 €	37 078 €
Ressources propres	87 077 €	99 484 €	121 541 €	70 331 €	57 471 €	76 217 €	51 296 €	79 524 €	74 060 €	91 755 €	117 450 €	122 788 €	121 548 €
Total des Ressources	273 828 €	282 213 €	308 191 €	283 999 €	269 612 €	356 943 €	401 053 €	440 624 €	374 344 €	399 223 €	435 231 €	496 320 €	449 659 €

Evolution des subventions publiques depuis 2001

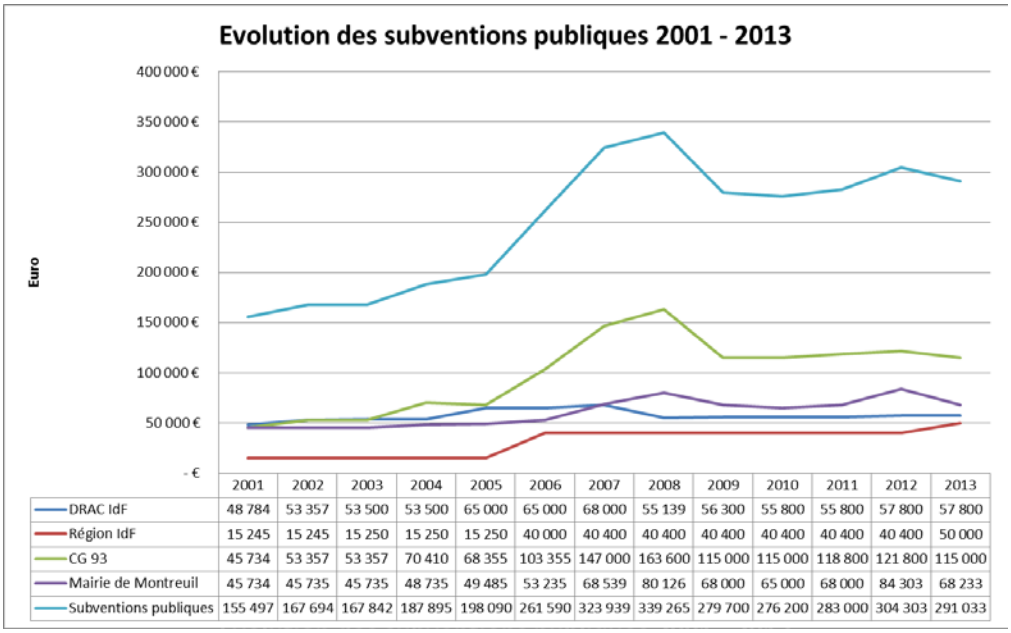

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DRAC IdF	48 784	53 357	53 500	53 500	65 000	65 000	68 000	55 139	56 300	55 800	55 800	57 800	57 800
Région IdF	15 245	15 245	15 250	15 250	15 250	40 000	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400	50 000
CG 93	45 734	53 357	53 357	70 410	68 355	103 355	147 000	163 600	115 000	115 000	118 800	121 800	115 000
Mairie de Montreuil	45 734	45 735	45 735	48 735	49 485	53 235	68 539	80 126	68 000	65 000	68 000	84 303	68 233
Subventions publiques	155 497	167 694	167 842	187 895	198 090	261 590	323 939	339 265	279 700	276 200	283 000	304 303	291 033

Indicateurs budgétaires depuis 2001

Ressources	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DRAC	48 784 €	53 357 €	53 500 €	53 500 €	65 000 €	65 000 €	68 000 €	55 139 €	56 300 €	55 800 €	55 800 €	57 800 €	57 800 €
Région	15 245 €	15 245 €	15 250 €	15 250 €	15 250 €	40 000 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	50 000 €
CG 93	45 734 €	53 357 €	53 357 €	70 410 €	68 355 €	103 355 €	147 000 €	163 600 €	115 000 €	115 000 €	118 800 €	121 800 €	115 000 €
Mairie de Montreuil	45 734 €	45 735 €	45 735 €	48 735 €	49 485 €	53 235 €	68 539 €	80 126 €	68 000 €	65 000 €	68 000 €	84 303 €	68 233 €
Subventions publiques	155 497 €	167 694 €	167 842 €	187 895 €	198 090 €	261 590 €	323 939 €	339 265 €	279 700 €	276 200 €	283 000 €	304 303 €	291 033 €
SACEM	7 622 €	8 200 €	9 000 €	12 500 €	9 000 €	9 000 €	6 500 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €	8 500 €	11 000 €	9 100 €
CNV	2 287 €	3 000 €	1 900 €	5 000 €	- €	3 000 €	5 000 €	10 000 €	11 800 €	15 630 €	14 500 €	16 057 €	15 042 €
Spedidam	15 247 €	2 118 €	4 608 €	5 011 €		4 008 €	5 810 €	5 100 €	- €	10 000 €	11 000 €	7 000 €	2 000 €
DMDTS	6 098 €												
Pro Helvetia		1 717 €							652 €				
ONDA			800 €	1 900 €	800 €	2 450 €			850 €			1 500 €	
Fête de la science 2003/ Lycée Horticole 2009			600 €						750 €			2 830 €	700 €
Fondation de France					3 625 €								
ADAMI							8 000 €						
Centre national des arts plastiques												30 000 €	
Dicréam													10 000 €
CNV Droits de tirage	4 177 €	2 843 €	7 020 €	1 362 €	626 €	678 €	508 €	735 €	532 €	638 €	781 €	842 €	236 €
Dispositifs/ Partenariats	35 431 €	17 878 €	23 928 €	25 773 €	14 051 €	19 136 €	25 818 €	21 835 €	20 584 €	31 268 €	34 781 €	69 229 €	37 078 €
Billetterie	40 820 €	39 773 €	75 062 €	46 814 €	30 176 €	32 779 €	23 685 €	34 350 €	28 411 €	34 867 €	31 876 €	42 639 €	40 136 €
Bar	26 673 €	25 265 €	26 433 €	19 207 €	20 010 €	23 375 €	23 022 €	30 623 €	23 144 €	31 468 €	39 489 €	39 885 €	47 337 €
Autres ressources propres	19 584 €	34 446 €	20 046 €	4 310 €	7 285 €	20 063 €	4 589 €	14 551 €	22 505 €	25 420 €	46 085 €	40 264 €	34 075 €
Total Ressources propres	87 077 €	99 484 €	121 541 €	70 331 €	57 471 €	76 217 €	51 296 €	79 524 €	74 060 €	91 755 €	117 450 €	122 788 €	121 548 €
Total Ressources	278 005 €	285 056 €	313 311 €	283 999 €	269 612 €	356 943 €	401 053 €	440 624 €	374 344 €	399 223 €	435 231 €	496 320 €	449 659 €

L'augmentation des ressources propres entre 2001 et 2013 traduit la diversification des ressources mais également l'intérêt que suscite le projet des Instants Chavirés. Le pic de l'année 2003 s'explique par la production de deux groupes dans un espace de plus grande jauge – le Cabaret Sauvage à La Villette.

Origine des ressources actuelles :

- Location d'un espace de travail à l'ensemble de musique contemporaine Instant Donné
- Billetterie des concerts
- Recettes de bar
- Prestations de médiation culturelle
- Hébergements (à la marge – mais qui par contre génèrent des économies sur le projet)
- Locations de la salle de concert
- Prestations diverses

La concentration des activités sur un seul site permettrait des économies relatives à la location du site rue Richard Lenoir et à l'entretien de deux locaux. Le loyer actuel de 31 200 € serait réutilisé dans le projet d'activité du seul site de la Brasserie Bouchoule.

L'augmentation de la jauge des concerts, de 80 personnes assises à 300 laisse augurer des marges de manœuvre plus importantes concernant les recettes de billetterie.

D'autre part, la mise en place d'un équipement dédié, outre l'image positive qu'il renvoie et son attractivité, permettra de densifier les activités d'actions artistiques sur le site et générer de nouvelles recettes par la mise en place d'ateliers réguliers. L'inadéquation de la Friche restreint aujourd'hui ce type de propositions et contraint l'association à une dynamique partenariale dont elle ne tire pas bénéfice, si ce n'est l'intérêt grandissant des participants et des partenaires et sa notoriété.

La concentration des activités sur un seul site, la valorisation patrimoniale, son image positive dans un quartier en mutation, et la possibilité de multiplier les activités dans un équipement adapté traduisent le développement et la pérennité des Instants Chavirés.

Les Instants Chavirés maintiennent leur dynamique collaborative et territoriale mutualisée. A ce jour, des réflexions sont en cours avec le Lull (Lutherie urbaine) de Bagnolet pour la création d'un poste de communication qui fait défaut aux deux structures.

Quant à la viabilité économique du projet, elle doit forcément interroger la consolidation des emplois de la structure de gestion.

À l'heure actuelle l'association est confrontée à des problématiques de structuration de l'emploi. Avec 8 emplois, dont 2 emplois jeunes en 2001, l'association ne compte plus que 6 salariés en 2014 (dont 1 emploi aidé plus 1 technicien « permittent »). D'autre part, sur les postes permanents, seule la moitié des salariés intègrent les conventions collectives, traduisant une masse salariale en dessous des coûts réels.

La consolidation de l'emploi est une priorité dans la viabilité du nouvel équipement. Elle doit permettre de mettre fin à la précarité de certains emplois actuels (internes ou externes - entretien, bar, régisseur). Elle doit aussi permettre de recomposer l'équipe à l'aune de 2001 au regard d'un volume d'activités (action culturelle, résidence, hébergement) qui pourra être doublé, et augmenté pour l'activité concert.

La viabilité du projet des Instants Chaviré passera également par la restauration d'un dialogue partenarial partagé autour de ses objectifs artistiques, culturels et territoriaux. La détermination d'un plan d'investissement et du renouvellement de conventions d'objectifs pluripartites en seront les garants.

Devenir de la Friche Bouchoule

La présente étude a pour objet de définir le devenir de la Friche Bouchoule. La volonté maintes fois exprimées par le CG 93 (propriétaire) de vendre le site a conduit la ville et les différents partenaires publics à interroger le projet de l'actuel usager que représentent les Instants Chavirés.

Mais si chacun des partenaires publics maintient son intérêt en direction des Instants Chavirés, la question de la réhabilitation du bâti semble avoir empêché toute prise de décision ces dernières années.

L'urgence exprimée par le CG 93 à vendre, doublée d'une vétusté des bâtiments à l'obsolescence programmée, oblige à une prise de décision.

Deux scenarii sont possibles :

- Le statut quo perdure sur le devenir culturel du projet qui ne peut progresser en l'Etat, et le Conseil Général vend la Friche à un promoteur autre que la ville la Friche. Les Instants Chavirés seraient contraint de retourner dans les locaux de la rue Lenoir, *bâtiment privé* qui fait l'objet d'un loyer et d'interventions de mise aux normes régulières pour maintenir l'activité.

  Dans cette optique, les Instants Chavirés avaient commandité une étude de réhabilitations intégrant les mises normes d'un ERP à l'agence d'architectes Blond & Roux. Pour un coût de 220 450 € HT. Mais cette option n'est pas viable à court terme.

  Cela équivaudrait à la fin du projet tel qu'il est décliné autours d'un espace de diffusion depuis plus de 20 ans.

  Cela obligerait l'association à un redéploiement d'une partie ses activités hors les murs, soit avec les équipements municipaux, et/ou en dehors de Montreuil à l'image de l'Audible Festival sur Bagnolet. Mais le temps d'ingénierie nécessaire à la construction de partenariats se fait au détriment des capacités humaines de la structure.

  Cela nécessiterait également de renégocier de nouveaux cadres avec l'ensemble des partenaires publics.

  A noter que la Ville de Montreuil serait également empêchée dans la conduite du programme d'habitat social sur la ZAC du Bas Montreuil.

- Une option réduite sur la Friche coupée à 500 m2, avec espace de diffusion de musique intégrée. Cette option, telle que décrite ci-dessus permettrait d'être un espace d'expérimentation et de pédagogie, impliquant des contraintes techniques et sécuritaires (ERP/ accessibilité) pour la construction d'une salle de musique actuelle d'une jauge de 300 places, de studios de créations et d'ateliers pédagogiques.

Outre le renforcement de l'activité de diffusion, cette option permettrait aux Instants Chavirés de consolider et de développer le projet d'inscription territoriale par la mise en place d'actions de médiation plus régulières, la mise en place d'ateliers de pratiques et des perspectives de location plus attractives.

Si elle conforte le projet d'activité actuel, cette option devrait aussi permettre de consolider son économie en multipliant ses capacités d'accueil public et de production d'ateliers.

- Un troisième scénario serait celui de l'option proposée par l'association en 2008, mais abandonné depuis au regard de l'évolution du contexte économique et politique.

  La réhabilitation de l'intégralité de la parcelle soit 700 m2 serait d'un coût largement supérieur, et obligerait à décliner d'autres orientations de mutualisation qui ne trouvent pas de concrétisation à ce jour.

Annexes

- Note de cadrage – un projet artistique basé sur l'écoute qui peine à se faire entendre – Adrien Guillot/ VialaRue – Juillet 2014

- Projet de réhabilitation – Les Instants Chavirés Montreuil – Blonds & Roux Architectes – Mars 2011

- Vers une nouvelle implantation – Les Instants Chavirés – Juin 2008

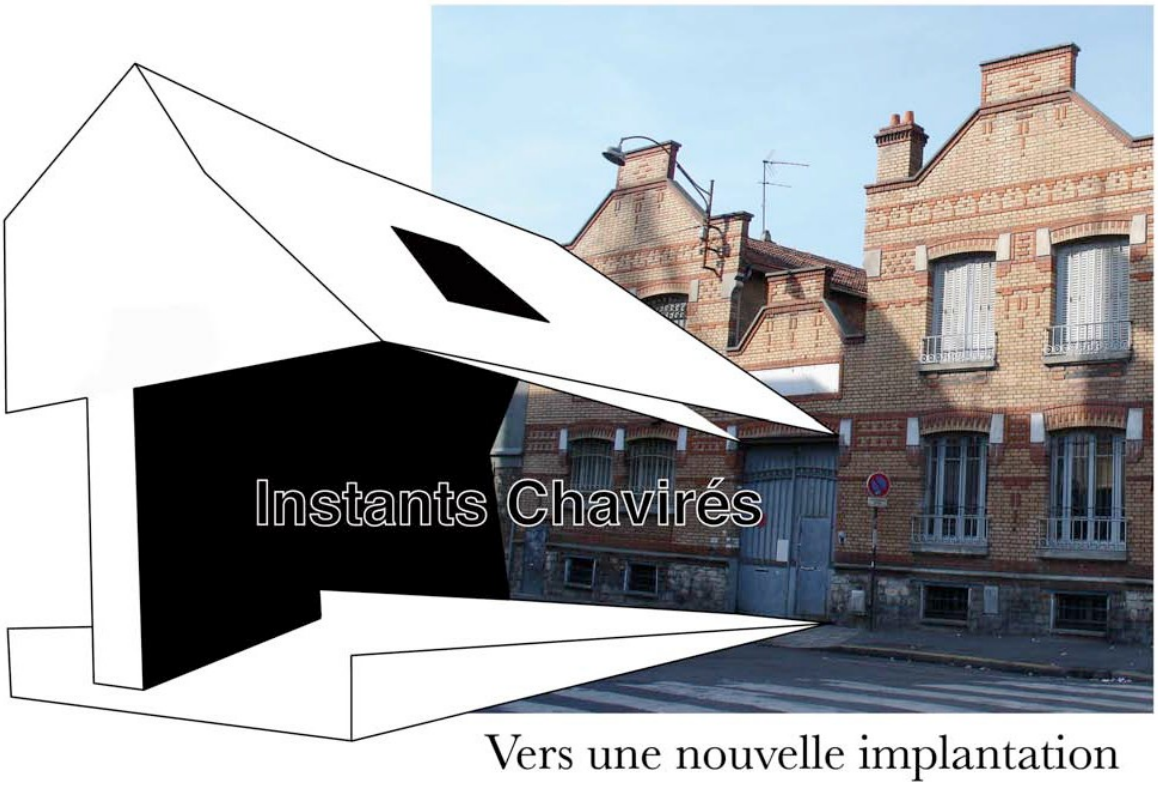

Note de cadrage

« Un projet artistique basé sur l'écoute qui peine à se faire entendre »

Assistance méthodologique pour la redéfinition du projet artistique et scientifique
Adrien Guillot – VialaRue – Juillet 2014

Sommaire

- En guise de préambule 2
- Le projet 3
- Les financements 8
- La dynamique partenariale
  - Professionnelle 11
  - Institutionnelle 13
- L'équipement 14
- Vers un nouvel équipement 16
- Les évolutions 18
- Annexes 19

Mémorandum des rencontres dans le cadre de l'étude…… 20

Convention de portage CG93/ Mairie de Montreuil
relative à la Friche Bouchoule……..…..22

Compte rendu de réunion du 29 juin 2012…… ….....25

Référencement des partenaires professionnels
des Instants Chavirés……28

- Bibliographie 29

En guise de préambule

Initiée en janvier 2014, cette étude d'assistance méthodologique pour la redéfinition du projet artistique et scientifique des Instants Chavirés fait l'objet d'une commandite conjointe par la Ville de Montreuil et l'Association de gestion Muzziques qui porte le projet des Instants Chavirés.

Organisée de manière dialogique, cette étude s'appuie sur l'analyse des entretiens effectués entre janvier et avril 2014 avec l'ensemble des partenaires publics et les membres électifs et salariés de l'association Muzziques, ainsi que les pièces administratives transmises pour son besoin.

Le temps consacré à l'organisation des rencontres partenariales et à la réception des pièces administratives ont retardé la production de cette première phase d'analyse. Elle a également été impactée par les élections municipales 2014 qui ont vu le changement de l'équipe municipale de Montreuil-sous-Bois. Ce changement politique qui n'a pas d'incidences sur le projet des Instants Chavirés, laisse à croire à des changements de posture concernant l'équipe municipale notamment dans le champ de la culture. C'est pourquoi, entre des prises de position ante municipales et les prospectives à venir, des scénarii divergents pourraient exister.

Axée autour de la redéfinition d'un nouveau projet culturel exprimée par la Ville de Montreuil, de nombreuses injonctions contradictoires persistent :

- La définition d'un projet artistique et culturel ancré depuis plus de 20 ans sur le territoire municipal à la reconnaissance avérée au niveau national et international, et qui a su faire valoir sa capacité d'adaptation ces dernières années dans l'attente d'un nouvel équipement depuis plus de dix ans ;

- Une situation d'attente de l'ensemble des partenaires publics d'un positionnement municipal clarifié à l'égard du projet associatif et culturel des Instants Chavirés ;

- Un imbroglio autour d'un futur mode de gestion de l'équipement des Instants Chavirés (Friche Bouchoule), lui-même propriété du Conseil Général de Seine Saint Denis et mis à disposition de la Ville de Montreuil, inscrit dans le périmètre de la ZAC du Faubourg coordonnée par la Communauté d'agglomération Est Ensemble, et dont la parcelle devrait être concédée à l'aménageur SORECA.

Cette étude s'efforcera donc de clarifier le projet culturel des Instants Chavirés, tout en traduisant son organisation professionnelle et son ancrage territorial, avec le soutien permanent des partenaires publics dans le champ de la culture.

Le Projet

Fondé en 1991 par l'association Muzziques, les Instants Chavirés est un lieu de diffusion pensé comme un laboratoire revendiquant le droit à l'expérimentation où se croisent diverses composantes de la création musicale et sonore.

L'association développe un projet artistique qui promeut :

- la création musicale d'aujourd'hui,
- la recherche et la transmission autour de projets artistiques innovants.

D'abord reconnu comme l'un des clubs les plus actifs dans la diffusion du jazz contemporain et des musiques improvisées en France, les Instants Chavirés sont devenus un réel amplificateur des musiques appartenant au champ de la musique contemporaine. Et bien que participant au développement de la vie artistique locale, il bénéficie d'une notoriété nationale et internationale jamais démentie.

En marge de la notion de genre musicale souvent revendiquée par les équipes ou les lieux, la programmation des Instants Chavirés élargit sans cesse son champ d'action artistique : des musiques improvisées au rock expérimental, en passant par les musiques électroacoustiques. Ils s'inscrivent dans la catégorie des Musiques actuelles qui réunit un large spectre des pratiques musicales soutenues par les collectivités et l'Etat.

L'innovation et l'expérimentation artistiques sont au cœur de sa démarche. Ils contribuent à la diversité de l'écosystème musical tout en permettant la structuration des musiques improvisées et bien au-delà.

Souvent désigné comme une « niche », c'est la singularité du projet de production artistique qui réunit et mobilise l'ensemble des partenaires publics et artistiques.

C'est la qualité de l'accueil, de l'écoute artistique et le respect des droits sociaux qui contribuent à la notoriété des Instants Chavirés. Les artistes jouant un rôle de relais positif à travers le monde sur la qualité de l'équipement montreuillois.

Malgré la singularité de l'activité des Instants Chavirés, l'association de gestion s'inscrit dans le schéma conventionnel propre aux organisations du spectacle vivant pour la création artistique selon le triptyque production/ diffusion/ transmission.

A noter les efforts de l'association ces dernières années pour renforcer sa gouvernance associative, et ceux de structuration et de consolidation en direction de l'emploi avec l'appui des pouvoirs publics.

Production

Le projet artistique s'articule autour d'accueil en résidences qui permettent aux artistes d'horizons variés du monde entier de trouver des espaces de travail, de répétition et d'improvisation.

En termes de production stricto sensu 4 modalités d'intervention peuvent être référencées :

- production de concerts – de 50 à 60 par an

- commandes artistiques :

Musique au sein de l'Audible Festival,
Arts visuels au travers d'expositions et de l'événement Rien à voir (sans que cela soit systématique)

- Résidences – celles-ci sont pensées comme un outil d'accompagnement complémentaire, sans pour autant être l'axe principal des moyens de production. A titre d'exemple seules 2 résidences ont trouvé leur financement ces 10 dernières années :

    2009 Robin Minard – financement CG 93 (art visuel)
    2012/2013 Yann Saboya dispositif résidence du CNV (musique).

- Production / Fabrication

Les Instants Chavirés ont établi des dispositifs d'accueil d'équipe artistique en complémentarité à son action de diffuseur, offrant ainsi des temps plus longs de conception et de réalisation des œuvres.

Ces dispositifs reposent sur des modalités de résidences aux temporalités différentes (de 2 jours à 1 an), établies préalablement avec les artistes en fonction de leur projet.

Dans ce cadre, les artistes accueillis peuvent bénéficier d'un accompagnement technique et/ou administratif, d'espaces de travail différenciés et d'hébergement in situ.

Cette imbrication des services proposés permet aux Instants Chavirés d'être un espace de fabrication qui pallie aux moyens de production modestes qui lui sont dévolues. Cette économie mutualisée permet aux artistes de concentrer la production de leur travail sur un seul site, de ne pas disperser leur temps et leur énergie sur différents dispositifs et de bénéficier de la reconnaissance professionnelle des Instants Chavirés.

Ce champ d'expérimentation a été élargi à partir de 2004 aux arts visuels permettant une proximité entre les arts visuels et les arts sonores. Sans que cela soit unique en France, à l'exemple du Confort Moderne de Poitiers (par ailleurs partenaire des Instants Chavirés), cela traduit l'acuité du projet des Instants Chavirés basé sur l'interdisciplinarité artistique et les nouveaux langages établis par les artistes.

Diffusion

Le pôle de diffusion qui est l'essence même des Instants Chavirés présente l'aspect transversal et pluridisciplinaire des musiques expérimentales, ne s'interdisant pas la programmation de concerts hors des langages contemporains. Il est parfois complété par un apport en industrie, en compétences administratives et techniques dans le cadre de résidences et d'organisation de tournées ou par une simple mise à disposition de la salle.

Depuis sa création l'association Muzziques a organisé plus de 2 450 concerts à raison de **80** dates par an.

La particularité des Instants Chavirés est de prendre à sa charge, en tant que producteur, les frais relatifs à la diffusion de ces projets artistique in situ, et hors les murs.

Dans ses murs et Hors les Murs, les Instants Chavirés organisent des temps forts permettant une meilleur visibilité de leurs activités permettant de diversifier ses publics et de passer des commandes artistiques :

- L'Audible Festival pour la partie musique en partenariat avec l'Echangeur de Bagnolet qui bénéficie d'une bonne visibilité professionnelle et partenariale ;

Ou dans un passé récent :

- La Triennale (anciennement Force de l'art) – 2012
- Arts grandeur nature (biennale d'art contemporain du Conseil Général de Seine Saint Denis) - 2008

D'autres collaborations permettent aux Instants Chavirés de s'inscrire dans des événements existants, propices à la valorisation des artistes et des esthétiques qu'ils promeuvent :

- Le Festival MAAD In 93[1] – réseau professionnel (17 structures) et MAAD In 93 programmation musicale sur le département de Seine Saint Denis ;
- Parcours-Est (Collectif de structures dédiées aux arts visuels de l'Agglomération Est Ensemble) ;
- Festival des Rencontres Inouïes avec le Conservatoire de Montreuil et le Théâtre Berthelot ;
- Festival Sonic Protest dont les Instants Chavirés sont à l'initiative de sa création

Transmission - Education artistique et culturelle

Présente depuis 1998 dans le projet de l'association, la pédagogie abordait essentiellement la pratique de l'improvisation. Depuis de nouveaux modules pédagogiques sont apparus, basés sur l'écoute, plus ouverts et plus adaptés à la diversité des publics.

Les différents ateliers sont conçus autour de la pratique du jeu et de l'individu et non comme un simple outil de transmission d'un savoir. Ils abordent autant la création musicale que visuelle, lors de modules proposés en parallèle des expositions.

Les ateliers pédagogiques s'articulent autour de plusieurs types de publics : adultes musiciens amateurs et professionnels, enfants musiciens, enfants non musiciens en milieu scolaire, usagers des centres sociaux.

Construits à l'initiative des Instants Chavirés, ces ateliers permettent d'inscrire le projet sur son territoire pour faire partager les logiques d'expérimentation musicale et accompagner le renforcement des compétences des artistes dans leur travail de recherche.

Ces ateliers et cette dimension territoriale se sont considérablement développés en 2012, date d'embauche d'une chargée de mission sur ce poste (emploi tremplin/ Région IdF). Le recours à un emploi soutenu, outre le temps d'ingénierie nécessaire à la construction des partenariats,

[1] MAAD 93 - http://www.maad93.com

est également la possibilité de mieux s'inscrire dans les dispositifs d'éducation artistique et culturelle mis en place par les partenaires publics :

- Classe de ville – Mairie de Montreuil
- Arthécimus – Mairie de Montreuil – 2014/ 2015
- Micaco – La culture et l'art au collège / Figures Libres – Conseil Général de Seine Saint Denis
- Action culturelle dans les lycées – Conseil Régional Ile de France
- EAC – Education Artistique et Culturelle – DRAC Ile de France – 2014/ 2015

L'existence de ces dispositifs, cumulées à l'ingénierie déployée par l'équipe des Instants Chavirés a permis le développement d'un mode d'organisation très partenarial autour de la médiation culturelle et artistique. Beaucoup d'ateliers hors-les-murs ou à minima de visites d'autres structures du territoire sont organisés. Les partenaires suivants sont très régulièrement impliqués autour du projet des Instants Chavirés :

- Théâtre Berthelot,
- Maison Pop,
- Motus,
- Lutherie Urbaine,
- le 116,
- Théâtre L'Echangeur,
- Conservatoire de Montreuil,
- Orchestre National de Jazz,
- Ecoles,
- Centres de loisirs,
- Centres sociaux. (Cf détail des partenariats p 11).

Les publics

Composé d'un public averti, on ne vient pas par hasard aux Instants Chavirés. Espace d'expérimentation dédié aux artistes, les concerts favorisent des moments de rencontres artistiques spécifiques et une programmation qui participe à l'élargissement des publics.

La diversification des activités avec les arts plastiques, les nombreuses actions partenariales et celles de médiation culturelle contribuent également à démythifier le caractère élitiste des musiques expérimentales. La fréquentation publique des Instants Chavirés, en hausse continue depuis 2010 l'atteste.

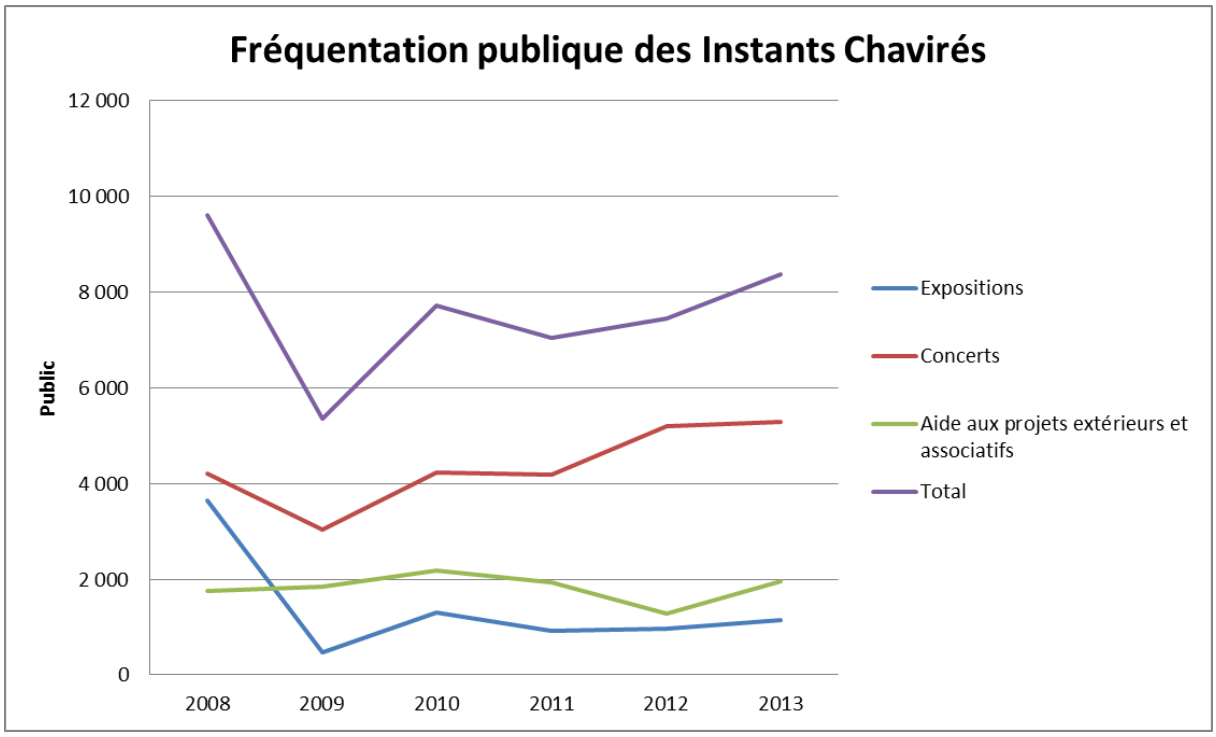

Fréquentation publique	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Expositions	3 649	480	1 313	918	973	1 142
Concerts	4 209	3 041	4 232	4 195	5 206	5 282
Aide aux projets extérieurs et associatifs	1 743	1 842	2 171	1 939	1 273	1 945
Total	9 601	5 363	7 716	7 052	7 452	8 369

A noter deux particularités pour les années 2008 et 2009 :

- Une forte fréquentation en 2008 tirée par la participation des Instants Chavirés à la Biennale d'art contemporain du Conseil Général – Arts grandeur nature – et la programmation d'artistes internationaux de renom tel que The Ex ;

- Une diminution financière conséquente en 2009 dû à la baisse des subventions du CG 93 et de la Mairie de Montreuil entraînant l'annulation de la programmation d'automne.

On note pour autant une progression croissante du public des Instants Chavirés et sa forte identité musicale qui mobilise 63% du public à l'occasion des concerts organisés par l'association.

Les financements

Indicateurs budgétaires depuis 2001

Ressources	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DRAC	48 784 €	53 357 €	53 500 €	53 500 €	65 000 €	65 000 €	68 000 €	55 139 €	56 300 €	55 800 €	55 800 €	57 800 €	57 800 €
Région	15 245 €	15 245 €	15 250 €	15 250 €	15 250 €	40 000 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	40 400 €	50 000 €
CG 93	45 734 €	53 357 €	53 357 €	70 410 €	68 355 €	103 355 €	147 000 €	163 600 €	115 000 €	115 000 €	118 800 €	121 800 €	115 000 €
Mairie de Montreuil	45 734 €	45 735 €	45 735 €	48 735 €	49 485 €	53 235 €	68 539 €	80 126 €	68 000 €	65 000 €	68 000 €	84 303 €	68 233 €
Subventions publiques	155 497 €	167 694 €	167 842 €	187 895 €	198 090 €	261 590 €	323 939 €	339 265 €	279 700 €	276 200 €	283 000 €	304 303 €	291 033 €
SACEM	7 622 €	8 200 €	9 000 €	12 500 €	9 000 €	9 000 €	6 500 €	6 000 €	6 000 €	5 000 €	8 500 €	11 000 €	9 100 €
CNV	2 287 €	3 000 €	3 800 €	5 000 €	- €	3 000 €	5 000 €	10 000 €	11 800 €	15 630 €	14 500 €	16 057 €	15 042 €
Spedidam	15 247 €	2 118 €	4 608 €	5 011 €		4 008 €	5 810 €	5 100 €	- €	10 000 €	11 000 €	7 000 €	2 000 €
DMDTS	6 098 €												
Pro Helvetia		1 717 €							652 €				
ONDA			800 €	1 900 €	800 €	2 450 €			850 €			1 500 €	
Fête de la science 2003/ Lycée Horticole 2009			600 €						750 €			2 830 €	700 €
Fondation de France					3 625 €								
ADAMI							8 000 €						
Centre national des arts plastiques												30 000 €	
Dicréam													10 000 €
CNV Droits de tirage				1 362 €	626 €	678 €	508 €	735 €	532 €	638 €	781 €	842 €	236 €
Dispositifs/ Partenariats	31 254 €	15 035 €	18 808 €	25 773 €	14 051 €	19 136 €	25 818 €	21 835 €	20 584 €	31 268 €	34 781 €	69 229 €	37 078 €
Billetterie				46 814 €	30 176 €	32 779 €	23 685 €	34 350 €	28 411 €	34 867 €	31 876 €	42 639 €	40 136 €
Bar				19 207 €	20 010 €	23 375 €	23 022 €	30 623 €	23 144 €	31 468 €	39 489 €	39 885 €	47 337 €
Autres ressources propres				4 310 €	7 285 €	20 063 €	4 589 €	14 551 €	22 505 €	25 420 €	46 085 €	40 264 €	34 075 €
Total Ressources propres	- €	- €	- €	70 331 €	57 471 €	76 217 €	51 296 €	79 524 €	74 060 €	91 755 €	117 450 €	122 788 €	121 548 €
Total Ressources	186 751 €	182 729 €	186 650 €	283 999 €	269 612 €	356 943 €	401 053 €	440 624 €	374 344 €	399 223 €	435 231 €	496 320 €	449 659 €

Evolution budgétaire depuis 2001

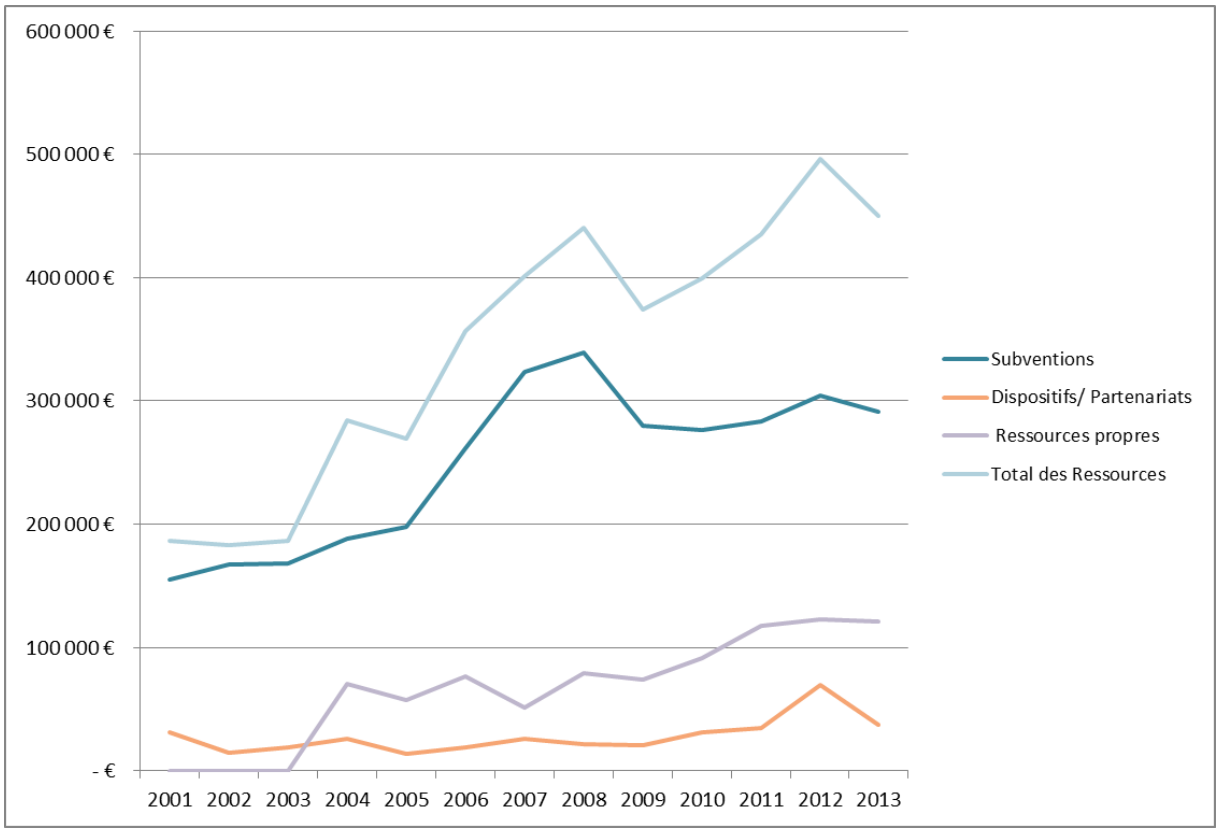

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Subventions	155 497 €	167 694 €	167 842 €	187 895 €	198 090 €	261 590 €	323 939 €	339 265 €	279 700 €	276 200 €	283 000 €	304 303 €	291 033 €
Dispositifs/ Partenariats	31 254 €	15 035 €	18 808 €	25 773 €	14 051 €	19 136 €	25 818 €	21 835 €	20 584 €	31 268 €	34 781 €	69 229 €	37 078 €
Ressources propres	- €	- €	- €	70 331 €	57 471 €	76 217 €	51 296 €	79 524 €	74 060 €	91 755 €	117 450 €	122 788 €	121 548 €
Total des Ressources	186 751 €	182 729 €	186 650 €	283 999 €	269 612 €	356 943 €	401 053 €	440 624 €	374 344 €	399 223 €	435 231 €	496 320 €	449 659 €

Détermination du taux de variation entre 2004 et 2013

	2004	2013	Pourcentage
Subventions	188 755 €	291 033 €	54%
Dispositifs/ Partenariats	25 773 €	37 078 €	44%
Ressources propres	70 331 €	121 548 €	73%
Total des Ressources	283 999 €	449 659 €	58%

Evolution des subventions publiques depuis 2001

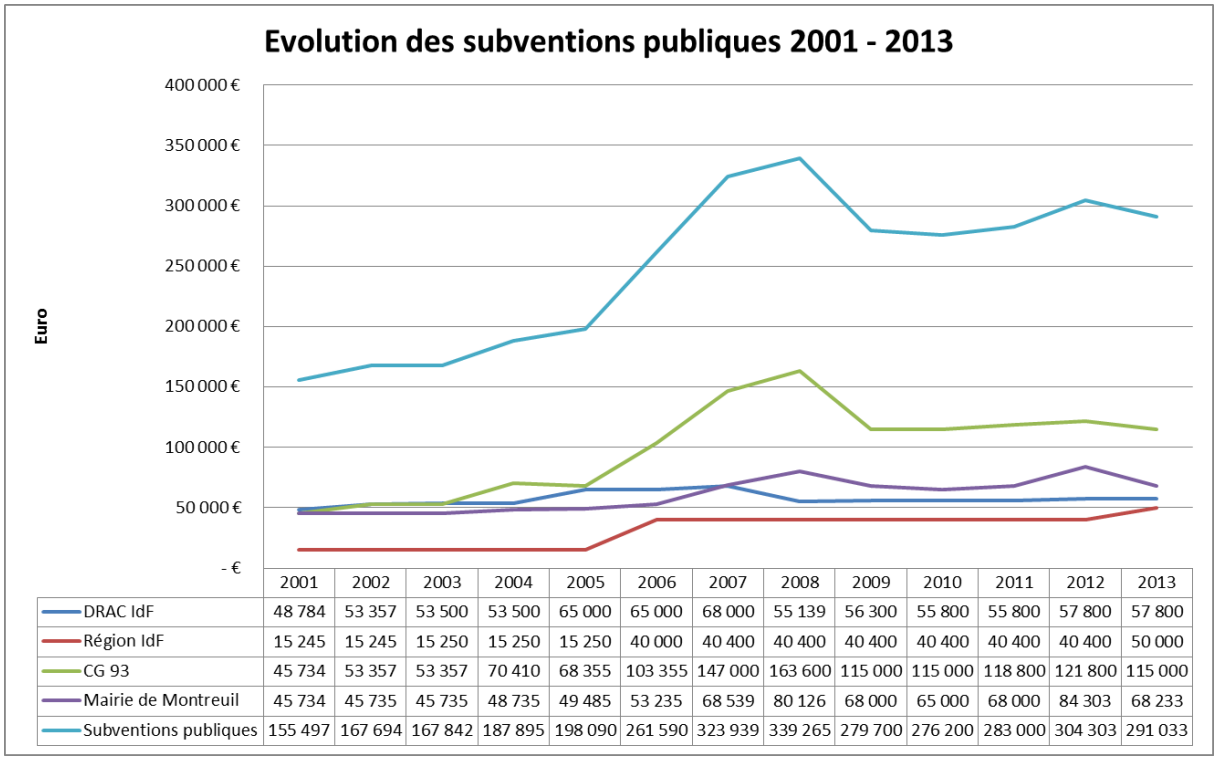

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013
DRAC IdF	48 784	53 357	53 500	53 500	65 000	65 000	68 000	55 139	56 300	55 800	55 800	57 800	57 800
Région IdF	15 245	15 245	15 250	15 250	15 250	40 000	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400	40 400	50 000
CG 93	45 734	53 357	53 357	70 410	68 355	103 355	147 000	163 600	115 000	115 000	118 800	121 800	115 000
Mairie de Montreuil	45 734	45 735	45 735	48 735	49 485	53 235	68 539	80 126	68 000	65 000	68 000	84 303	68 233
Subventions publiques	155 497	167 694	167 842	187 895	198 090	261 590	323 939	339 265	279 700	276 200	283 000	304 303	291 033

Détermination du taux de variation entre 2001 et 2013

	2001	2013	Variation
DRAC IdF	48 784 €	57 800 €	18%
Région IdF	15 245 €	50 000 €	228%
CG 93	45 734 €	115 000 €	151%
Mairie de Montreuil	45 734 €	68 233 €	49%
Subventions publiques	**155 497 €**	**291 033 €**	87%

Analyse

La lecture des données budgétaires indique un soutien continu des partenaires publics autour du projet artistique des Instants Chavirés.

Mais la détermination des taux de variation traduit de profonds écarts dans l'implication de ceux-ci. Ainsi, le Conseil Général de Seine Saint Denis et la Région Ile de France ont augmenté respectivement leur participation de 151% et de 228%.

Ces écarts s'expliquent par le renforcement de dispositifs de soutien au secteur culturel sur l'ensemble de la période, notamment la politique en direction des Musiques actuelles du Conseil Régional, et l'inscription du projet des Instants Chavirés en leur sein.

Fait notoire, la participation du Conseil Général dépasse très nettement le financement des autres partenaires public, alors qu'une parité avec la Ville de Montreuil semblait être établie en 2001 à hauteur de 45 734 €.

Les ressources propres ont par ailleurs augmenté de manière progressive et significative, plus de 78% entre 2004 et 2013.

Mais les effets de lissage ne traduisent pas la baisse de subventions conséquentes du CG 93 et de la Ville de Montreuil en 2009 qui atteignaient respectivement 163 600 € et 80 126 € en 2008, contraignant l'association à annuler sa programmation d'automne. Le manque à gagner, si l'on peut s'exprimer ainsi, se chiffre à 60 726 € en 2009.

Ce chiffre est toutefois à nuancer, puisque dans la subvention du Conseil Général de 2008 était incluse la participation des Instants Chavirés à la biennale Arts grandeur nature. Le socle de financement du Conseil Général est ainsi passé de 130 000 € à 105 000 € en 2009.

Concernant la Ville de Montreuil, hors dispositif d'action culturelle, le socle de financement est passé de 75 000 € à 68 000 € en 2009.

Cela traduit in fine une perte de 22 000€ sur l'année 2009.

Malgré la progression des ressources propres de l'association, de plus 47 488 € entre 2008 et 2013, cette évolution n'a pas permis de rétablir le chiffre d'affaire d'avant 2009.

Les partenaires

Partenaires professionnels

Basé sur une économie de production et de diffusion, le projet des Instants Chavirés s'est inscrit et développé dans une nécessaire stratégie partenariale, et ce pour plusieurs raisons :

- Le soutien au développement des artistes
- L'exiguïté des locaux des Instants Chavirés nécessitant un travail hors les murs
- Le renforcement de l'ancrage territorial (visibilité artistique/ médiation culturelle)
- Le développement d'une pratique collaborative mutualisée à l'exemple de l'Audible Festival avec l'Echangeur de Bagnolet

A partir des bilans d'activités fournis par l'association, nous avons référencés 82 partenaires depuis 2008[2]. La répartition est la suivante.

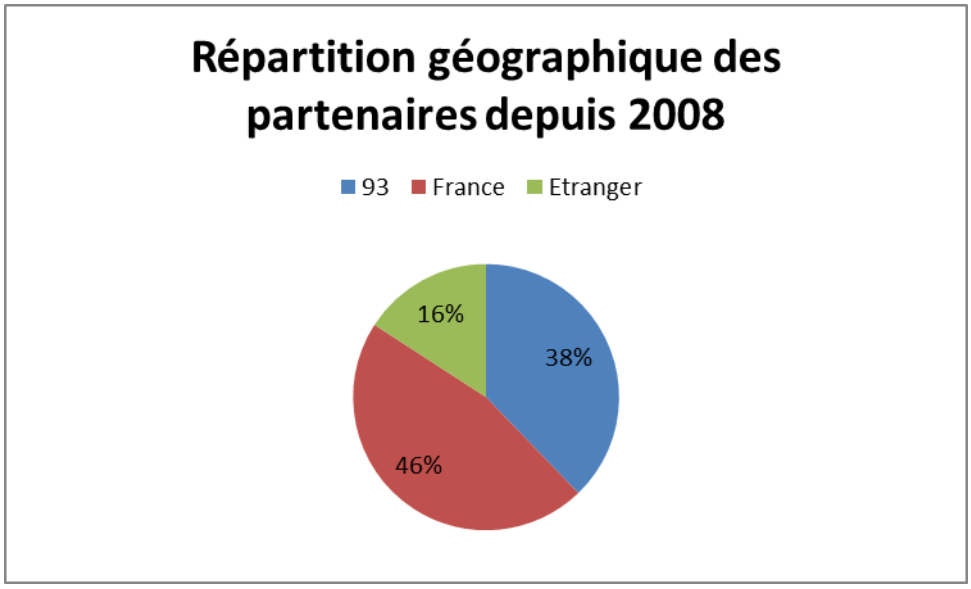

93	31	38%
France	38	46%
Etranger	13	16%
Montreuil	19	23%
Paris	10	12%
Ile de France	45	55%

Ces partenariats noués autour de la promotion des artistes soutenus en production par les Instants Chavirés, tant en musique qu'en arts visuels, traduisent les logiques de rayonnement de la structure et la notoriété acquise, tant au niveau local qu'international.

[2] C.f. tableau des partenaires en annexe – p…

Même si ces partenariats sont fluctuants d'une année sur l'autre, jamais les 82 ensemble, la récurrence au niveau municipale, départemental, régional, national et international dessine une cartographie partenariale correspondant à des circuits de diffusion ou de médiation.

Ainsi, de 2008 à 2013, les Instants Chavirés ont réunis autour des artistes qu'ils soutiennent 82 structures selon la répartition suivante :

- 38% sur le département de Seine Saint Denis (Montreuil inclus)
- 46% en dehors du département de Seine Saint Denis
- 16% à l'étranger

Un décompte plus précis fait état de logiques de rayonnement suivantes :

- 23% des structures partenaires sont à Montreuil
- 12% sont à Paris
- 55% sont en Ile de France

Ils traduisent un fort enracinement local et régional qui correspondent aux logiques de médiation sur Montreuil, considérablement renforcées à partir de 2012 et aux logiques de diffusion sur le département et la région, incluant Paris (12%) de manière significative dans une relation Paris/ banlieue.

A noter que ce référencement ne prend pas en compte les nombreux partenariats établis avec les associations locales au titre de l'aide aux projets extérieurs et associatifs permettant l'utilisation de la salle de concert – entre 15 et 20 partenaires selon les années.

Ils traduisent également la forte dynamique musicale existante en Seine Saint Denis qui réunit de nombreuses scènes musicales de la région Ile de France.

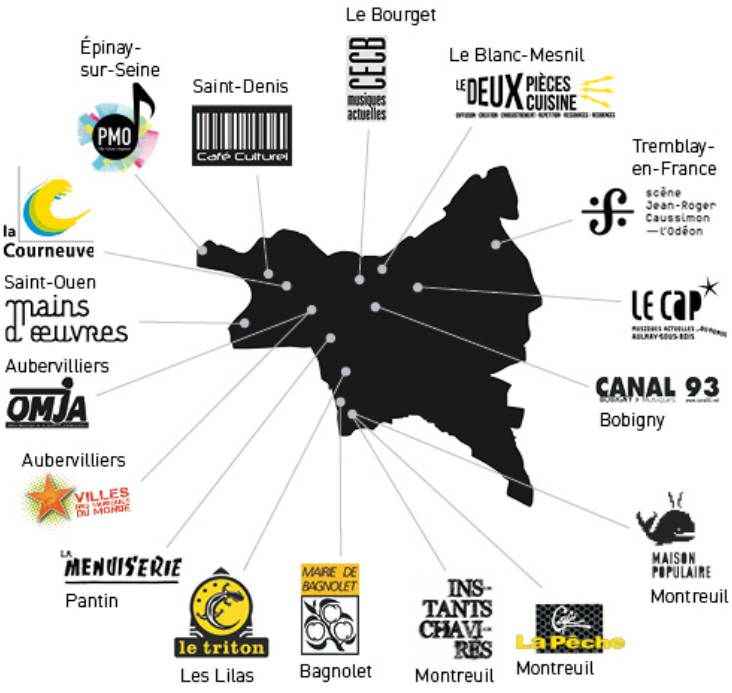

Structures musicales adhérentes du MAAD 93

La forte densité d'équipements culturels musicaux sur le département de la Seine Saint Denis, là où le Grand Paris manifeste un déficit d'outils de ce genre, a fait émerger la notion d'un « *croissant fertile du jazz* » sur l'Est parisien, incluant les Instants Chavirés.

Forts d'une dynamique collaborative sur le département avec le réseau MAAD In 93, de partenariats hors les murs, tant en musique qu'en arts visuels, les Instant Chavirés en associations avec deux autres structures phares du département (La Dynamo de Banlieues Bleues à Pantin et le Triton au Lilas) ont proposé dans le cadre de l'élaboration de « La Fabrique du Grand Paris » de constituer un **pôle de création et d'innovation en musiques actuelles en Ile de France**.

L'Agglomération Est Ensemble a cette particularité de concentrer sur son territoire 3 lieux emblématiques de ce domaine. La proximité géographique et esthétique de ces trois établissements fait de ce territoire une exception dans le domaine des musiques actuelles. Fort de cette unicité, il a été proposé au Conseil Communautaire de l'Agglomération Est Ensemble d'encourager et d'accompagner la coopération des trois lieux. Ce projet est depuis inscrit dans le programme des actions, projets d'aménagement et d'infrastructures d'Est Ensemble dans le cadre du contrat de développement territorial (CDT).

Partenaires institutionnels

Fondé en 1991, les Instants Chavirés sont considérés par l'ensemble des partenaires publics comme un partenaire historique de la création artistique. Au-delà de la longévité, c'est la singularité du projet artistique, son évolution et son élargissement aux arts visuels qui justifient leur présence actuelle et leur montée en charge respective.

A défaut de l'existence d'une convention d'objectifs pluripartite qui engage l'ensemble des partenaires publics depuis 2008, tous font état de leur intérêt pour le projet et son évolution autour du futur équipement de la Friche Bouchoule.

Réunis annuellement au sein d'un comité de pilotage animé par l'association, un dialogue partenarial existe. Pour autant, tous font état de leur attente d'une clarification du projet artistique et surtout d'une prise de position claire de la part de la ville de Montreuil concernant son attachement au projet associatif et artistique, ainsi que de son engagement sur l'évolution du projet de bâti de la Friche Bouchoule.

Partenaire public	Objet du soutien	Dispositif	Financement 2013	Convention d'objectifs	Points forts	Attendus
DRAC Ile de France	* fonctionnement	Scène conventionnée musique - hors label	57 800 €	Convention triennale	* positionnement unique en France	* clarification du projet d'établissement * clarification de l'implication municipale * dynamique de réseau * convention pluripartite
Conseil Régional Ile de France	* expérimentation artistique * action culturelle * résidences d'arsites (musique)	* permancence artistique et culturelle * emploi tremplin	50 000 € *(hors dispositif emploi tremplin)*	convention triennale renouvelable	* partenariat historique * augmentation de la subvention en 2013	* clarification du projet d'établissement * stabilisation du projet d'équipement
Conseil Généralde Seine Saint Denis	* fonctionnement * action culturelle	* soutien aux lieux intermédiaires * acquisition de la Friche Bouchoule à la demande de la Ville (2001)	115 000 €	Annuelle	* partenariat historique * rayonnement du CG 93 * localisation urbaine et artistique * démarche de réseau * positionnement arts visuels/ arts sonores	* meilleur visibilité de l'équipement * cessabilité de la Friche Bouchoule à la Ville de Montreuil (convention de portage de 2003 caduque) * insertion dans les dispositifs de soutien à la création * optimiser le partenariat avec les équipements culturels de proximité
Mairie de Montreuil	* fonctionnement		68 233 €	convention triennale	* ancrage territoriale * rayonnement de la ville * action culturelle * dimension partenariale avec les acteurs locaux	* préciser le projet artistique

L’équipement

Les locaux des Instants Chavirés se répartissent sur deux sites :

- La salle de concert au 7 rue Richard Lenoir, d'une superficie de 100 mètres carrés pour une jauge de 90 personnes en version club et de 180 personnes debout. Elle est composée d'une scène, d'une partie salle et d'un bar. La salle fait l'objet d'une location auprès d'une SCI (bail 3/6/9) pour un montant annuel de 29 634 €.

- La Friche Bouchoule au 2 rue Emile Zola d'une superficie de 700 mètres carrés comprenant 2 bureaux, 1 lieu de stockage, 1 atelier de fabrication, 1 appartement (6 couchages), 1 espace d'exposition. Dédié aux expositions, il accueille l'équipe administrative des Instants Chavirés et l'Ensemble de musique contemporaine **Instant Donné**.

Les deux locaux font état de vétusté et de travaux réguliers à la charge de l'association pour maintenir l'activité. La salle de concert a même fait l'objet de deux avis défavorables d'ouverture par la Commission communale de Sécurité en 2012 et en 2013.

Dans une logique de gestion du foncier, la Ville de Montreuil avait sollicité en 2001 le CG93 pour que celui-ci fasse l'acquisition de la Friche Bouchoule.

Dès 2003, une convention de portage fut établie entre le CG 93 et la Ville de Montreuil pour anticiper l'avenir du lieu et sa composante culturelle, permettant l'occupation de la friche par l'association à partir de 2004.

En juin 2008, l'association proposa un projet d'implantation dans la Friche Bouchoule pour déterminer la stratégie de l'association dans un nouvel équipement réunissant les deux sites d'exploitation. Sous l'appellation d'*un équipement de proximité de dimension nationale et internationale*, il réunissait des espaces de création artistique, un espace de diffusion, des ateliers de pratiques artistiques et des bureaux administratifs, permettant de réunir dans un même espace l'ensemble des activités de l'association.

Véritable lieu de vie, à l'image d'autres réhabilitations similaires en France, le projet ne fut pas validé par la Mairie. ***Depuis, le développement de l'association ne s'est plus focalisé sur l'équipement mais sur son fonctionnement et son contenu.***

Vers un nouvel équipement

Equipement culturel de notoriété internationale, la situation des instants chavirés est surprenante. Surprenante dans sa structuration et sa fragilité malgré l'appui renouvelé des partenaires publics.

Au regard de l'analyse des finances publiques attribuées au lieu et au projet, la situation ne semble ne pas avoir évolué depuis 2008.

La question du lieu et de son évolution réunit depuis 10 ans, date de la signature d'une convention de portage du Conseil Général de Seine Saint Denis, l'ensemble des partenaires publics sans qu'une solution n'ai été trouvée.

Occupant les locaux de la rue Lenoir depuis 1991, l'association occupe également ceux de la Friche Bouchoule depuis 2004, propriété du CG93 mise à disposition à la Ville de Montreuil, au travers d'un bail précaire dans la perspective d'évolution du projet d'établissement.

Mais cette focalisation autour du bâtiment et un manque de décision concernant les travaux d'investissements semblent être le point de blocage. Celui-ci est assorti du prérequis exprimé par les tutelles d'une clarification du projet d'établissement.

Cette absence de décision n'a pas empêché les Instants Chavirés de faire évoluer considérablement le projet dans son approche territoriale et partenariale. Mais elle n'a pas permis d'exprimer autrement le projet, maintenu dans une instabilité chronique sur la gestion précaire des locaux et ses perspectives d'occupation.

L'absence de décision du côté de la Ville de Montreuil quant au portage opérationnel est symptomatique. La municipalité semble soutenir le projet du bout des doigts. Il est significatif de constater que la Ville n'est pas le premier partenaire financier de l'équipement, alors que le projet mobilise de nombreux financements extérieurs propres à faire rayonner celle-ci.

L'absence d'un projet clairement identifié a amené à plusieurs reprises les tutelles à en faire la demande. Cette absence de projet et d'une convention d'objectif pluripartite n'a pourtant empêché aucune d'entre elle de soutenir le projet au motif de l'action et de sa pertinence.

A plusieurs reprises, il semble avoir été formulé par la Ville de Montreuil que ce qui relève de la création artistique serait du domaine de l'Etat. A lui donc de financer le projet d'établissement et d'investissement de manière conséquente. Mais cette stratégie va à l'encontre des relations entre l'Etat et les collectivités.

A contrario des compétences régaliennes, l'Etat n'est pas majoritaire sur ce qui relève de la gestion et du développement des territoires. Même dans l'exemple du Louvre-Lens sur lequel le rôle de l'Etat a été déterminant, celui est intervenu à 5,75 % sur la construction (prévisionnel de 150 million d'euro) et apporte les œuvres du Louvres au titre du fonctionnement de l'établissement public. Mais la situation de Montreuil est beaucoup plus modeste.

Mais cette instabilité chronique entre le devenir des locaux et le renouvellement du projet d'établissement ne sont pas du seul fait de la relation entre la municipalité et l'association.

En effet, le moratoire du CG93 concernant les investissements culturels, ainsi que l'impossibilité de la DRAC d'intervenir sur l'investissement en dehors des logiques de label ne facilitent pas la possibilité de mobiliser des financements croisés, comme cela se pratique sur ce type de projet artistique et culturel.

La proposition d'achat de la Friche par la Ville de Montreuil pour sa mise à disposition du projet culturel sous la forme d'un bail emphytéotique qui rencontre l'assentiment de l'association pourrait être une opportunité pour faire évoluer la situation. Elle n'en pas moins fragile.

La Friche Belle de Mai à Marseille, qui fonctionne sous le mode de gestion d'une SCIC, est usagère des locaux municipaux sous la forme d'un bail du même type. Pour autant, pour ce qui relève des travaux d'investissement réalisés ces dernières années, ceux-ci ont été programmés par la Ville de Marseille, propriétaire des lieux, dans la perspective de Marseille Capitale européenne de la culture (2013) avant l'application du bail emphytéotique.

L'exemple similaire du Studio Théâtre Benedetti à Alfortville, sur lequel est impliqué la Région Ile de France, s'est quant à lui trouvé extrêmement fragilisé par ce mode de gestion dans la phase de travaux au regard d'une économie tributaire des financements publics.

Avant que de proposer des évolutions du projet scientifique et culturel des Instants Chavirés, impliquant la possibilité d'un nouvel équipement, la Ville de Montreuil ne pourra faire l'impasse sur l'ambition politique qu'elle souhaite donner à ce projet et son inscription dans la politique municipale, aux même titre que les autres équipements, qu'ils soient municipaux ou associatifs.

Les évolutions à venir

Si chacun des partenaires publics a maintenu son engagement ce dernières années, il apparaît symptomatique que la question de l'équipement ai été conditionné au devenir du projet culturel de l'association des Instants Chavirés. Cela paraît d'autant plus surprenant que la participation financière de chacun a été maintenue voire augmentée récemment pour le Conseil Régional, et ce en dehors d'un conventionnement pluripartite renouvelé. Dans un environnement territorial mouvant, certaines voix font valoir que la seule stabilité dans l'avenir sera municipale.

C'est pourquoi, avant de répondre aux attendus de l'étude sur les besoins du futur équipement et son futur mode de gestion, il apparaît primordial de connaître et de faire connaître l'ambition de la Ville de Montreuil pour l'un de ses équipements culturels dont la dimension financière et la notoriété dépassent ses limites administratives.

En dehors des aspects budgétaires, la proposition d'aménagement de la Friche Bouchoule par l'association faite en 2008 reste pertinente. Elle permet l'optimisation du projet culturel et scientifique tel qu'il a été développé depuis 1991 et de conforter la dimension partenariale et partenariale réinterrogée à partir de 2004. Il permettrait également de recentraliser l'activité sur un seul site et d'exploiter artistiquement le poste financier dédié à la location du site de la rue Richard Lenoir.

Maintes fois évoquées, la question de la mutualisation des locaux reflète mal les possibilités qu'offre le bâti actuel, ainsi que les nombreuses actions partenariales entreprises par les Instants Chavirés. Espace de fabrication artistique et de diffusion d'une esthétique artistique, il apparaît peu opportun d'en faire un garage à spectacle au prétexte de mètres carrés disponibles. L'accueil de l'Ensemble de musique contemporaine Instant Donné traduit déjà cette cohérence au regard du projet artistique des Instants Chavirés. Les actions partenariales établies hors les murs traduisent l'existence d'un rayonnement spécifique et l'intégration des projets artistiques fabriqués aux Instants Chavirés dans d'autres types d'établissement et de programmations.

Si l'association a su faire valoir ces dernières années un dialogue partenarial, tant avec les partenaires publics qu'avec les acteurs associatifs, culturels, sociaux et pédagogiques, il apparaît peu probable qu'il puisse se substituer à la volonté politique municipale de requalifier la zone urbaine du Bas Montreuil et de porter seul une logique immobilière complexe. Enchevêtré dans le projet de ZAC du Faubourg, le devenir de la Friche Bouchoule doit faire l'objet d'une décision politique municipale et d'agglomération quant à son insertion et son rôle urbain.

L'évolution du projet et son mode de gestion pourront alors être possible. Mais il convient de sortir d'une logique qui ressemble à de la défiance à l'égard d'un partenaire associatif à but non lucratif dont l'objet artistique permet à Montreuil d'exister à l'échelle internationale en terme d'expérimentation et d'écoute.

ANNEXES

Memorandum

Calendrier des rencontres effectuées dans le cadre de l'étude :

15/01/2014
Mairie de Montreuil
Marie Rouhète – chef du service culture
Charlotte Happeday – responsable gestion et administration
Thierry Schaeffer – directeur des Instants Chavirés

15/01/2014
Les Instants Chavirés
Rencontre de l'équipe salariée

13/02/2014
Mairie de Montreuil
Charlotte Happeday – service culturel
Daniel Mosmant – maire adjoint délégué au logement et à l'urbanisme
Sara Rocchi – service urbanisme

13/02/2014
Les Instants Chavirés
Rencontre du Conseil d'administration

14/02/2014
DRAC Ile de France
Isabelle Lazzarini – conseillère musique

20/03/2014
Conseil Général de Seine Saint Denis
Mélanie Morgeau – chef du service culture
Claire Andrieu – chargée de mission musique
Nathalie Laforgue – chargée de mission arts plastiques

21/03/2014
Les Instants Chavirés
Claire Nicolas – présidente
Thierry Schaeffer – directeur

29/04/2014
Les Instants Chavirés
Thierry Scheffer – directeur

30/04/2014
Conseil Régional Ile de France
Elisabeth Henry – chef du service culture
Elise Czernichow – chargée de mission spectacle vivant

30/04/2014
Mairie de Montreuil
Marie Rouhète – chef du service culture
Charlotte Happeday – responsable gestion et administration
Thierry Schaeffer – directeur des Instants Chavirés

CONVENTION DE COOPERATION ENTRE LE DEPARTEMENT
DE LA SEINE-SAINT-DENIS ET LA COMMUNE DE MONTREUIL
POUR LE DEVELOPPEMENT LOCAL ET LA MAITRISE FONCIERE
DU SECTEUR DU BAS MONTREUIL

ENTRE:

Le Département de la Seine-Saint-Denis représenté par le Président du Conseil
Général en vertu de la délibération de la Commission Permanente du Conseil Général en date du 17 DEC. 2002

D'une part,

ET:

La Commune de Montreuil représentée par le Maire en vertu d'une délibération du
Conseil Municipal en date du 27 juin 2002

D'autre part,

PREAMBULE

Par convention de coopération du 30 mars 1999, portant sur le développement local et la maîtrise foncière du secteur« des murs à-pêches», la Commune de Montreuil et le Département avaient pris acte de leur volonté de conjuguer leurs moyens en matière d'action foncière au service d'une politique de développement équilibré de l'espace sud du département, identifié sous le nom de ((Monts et Vallées de la Marne», afin de favoriser son rayonnement sur l'ensemble du département. La partie de la Seine-Saint-Denis limitrophe de Paris est particulièrement sensible aux évolutions du marché immobilier parisien. Actuellement une pression spéculative est perceptible pour transformer des locaux d'activité en grands logements de standing.

A ce titre la Commune de Montreuil considère l'acquisition de locaux d'activités comme stratégique pour sa politique d'aménagement du bas Montreuil. L'enjeu est de permettre un équilibre entre habitat et activités économique dans ce quartier, orientation qui rejoint la politique du Département en matière d'aménagement pour cet espace.

Ainsi la mise en vente d'anciens bâtiments industriels qui abritaient jusqu'à une date récente une activité de type artisanal, situés 2 rue Emile Zola à Montreuil, constituait une opportunité à saisir.

La Commune de Montreuil a sollicité l'intervention du Département afin que ce dernier l'aide, en se portant acquéreur des biens susvisés, à assurer leur portage provisoire, dans l'attente de la mise en œuvre d'un projet conforme à l'objectif de maintien de la vocation du site.

Ceci exposé, il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 :

A la demande de la Commune de Montreuil, le Département de la Seine-Saint-Denis a acquis Je 28 juin 2001 au prix de 2.900.000 Francs plus frais, Je site industriel sis 2 rue Emile Zola à Montreuil, afin d'en assurer le portage. La présente convention a donc pour objet de fixer les conditions dans lesquelles s'effectuera ce portage.

ARTICLE2 :

Le Département s'engage:

2.1 - à conserver les biens acquis dans son patrimoine en préservant la faisabilité d'un projet conforme aux objectifs communs exposés dans te préambule, qui ont présidé à la conclusion de la présente convention.

2.2 - à rétrocéder les biens acquis dans le cadre de la présente convention, à la Commune ou à toute personne désignée par elle, lorsque la Commune lui en fera la demande pour mettre en œuvre une opération d'aménagement, répondant aux conditions visées à l'alinéa 2.1 du présent article.

ARTICLE3:

Le Département confie la gestion des biens à la Commune aux conditions suivantes :

- La Commune est autorisée, sous réserve de l'accord préalable et écrit du Département, à mettre les biens en location.
- Elle rédigera et signera avec le (ou les) occupant(s) la (ou les) convention(s) d'occupation après en avoir soumis les clauses à l'avis du Département.
- Elle conservera les produits résultant de la location
- Elle pourra procéder, sous réserve de l'accord préalable et écrit du Département, à des travaux d'aménagement et d'installations. Les plans et devis descriptifs devront également être soumis à l'approbation du Département.
- Elle devra faire assurer les locaux à ses frais par une compagnie solvable et notoirement connue, les meubles, objets mobiliers, matériels ainsi que toutes les installations mises en place par elle dans les locaux loués contre l'incendie, les explosions, les dégâts des eaux ainsi que le recours des voisins et des tiers et les risques locatifs.
- Elle acquittera directement auprès des concessionnaires les prestations et fournitures nécessaires au fonctionnement des locaux et notamment les dépenses relatives au chauffage, à l'abonnement et à· la consommation d'eau, d'électricité, à l'abonnement et aux consommations téléphoniques et plus généralement aux abonnements de toute nature.

Pour sa part, le Département gardera à sa charge tous les impôts et taxes afférents à l'immeuble.

Il assurera toutes les réparations autres que locatives, définies par l'article 1754 du Code Civil, lesquelles seront à la charge de la Commune.

ARTICLE 4

La Commune s'engage :

4.1 - à étudier un programme de réutilisation de l'ensemble immobilier dans un délai maximum de deux ans à compter de la date à laquelle la présente convention sera devenu exécutoire.
Le Département sera associé à cette étude.

4.2 - à notifier au Département sa décision de mettre en œuvre l'opération d'aménagement visée à l'article 2 dans le mois suivant la délibération du Conseil municipal devenue exécutoire.
Cette décision devra intervenir six mois au plus tard avant le terme convenu de la présente convention.

ARTICLE 5 : les parties conviennent que pour l'appréciation du prix de cession auquel devra aboutir la négociation entre elles ou entre le Département et la personne désignée par la Commune, la destination des biens sera prise en compte.
Selon cette destination, le prix pourra .être minoré partiellement ou totalement des frais de portage. ·

ARTICLE 6 : la Commune s'engage à assurer la surveillance de proximité des biens afin notamment d'y éviter toute intrusion.
Elle préviendra immédiatement le Département de tout incident nécessitant l'intervention de ce dernier.
Elle pourra intervenir, par ses propres moyens et à ses frais, lorsqu'elle en aura la possibilité.
Elle pourra également mettre en œuvre tout moyen supplémentaire de protection qu'elle jugera nécessaire après accord du Département sur la nature et sur le coût de l'intervention qui sera supporté par ce dernier, ou solliciter son intervention.
En tout état de cause, il est convenu que le Département ne supportera aucun coût ou abattement de prix en cas d'occupation avec ou sans titre, encombrement ou détérioration des biens lors de leur revente à la commune ou à la personne désignée par elle.

ARTICLE 7 : l'échéance de la présente convention est fixée au 31 décembre 2008, date limite à laquelle la Commune ou la personne désignée par elle achètera les biens au Département.
Après accord des parties, la convention pourra être prorogée ou renouvelée sur demande de la Commune en fonction de l'avancement effectif du projet, par lettre recommandée avec accusé de réception au moins six mois avant sa date d'expiration.

ARTICLE 8 : si la Commune n'a pas notifié sa décision de mettre en œuvre le projet d'aménagement ainsi que prévu à l'article 4 et si la convention n'est ni prorogée ni renouvelée, le Département pourra procéder à la vente des propriétés concernées six mois après mise en demeure d'acquérir adressée à la Commune par lettre recommandée avec accusé de réception et non suivie d'effet.

ARTICLE 9 : tout conflit entre le Département et la Commune de Montreuil résultant de l'application de la présente convention sera porté, après épuisement de toutes les possibilités de conciliation devant le tribunal compétent.

ARTICLE 10 : pour l'exécution de la présente convention, les parties élisent domicile :

Pour le Président du Conseil général à :
L'Hôtel du Département
93000 BOBIGNY

Pour le Maire de Montreuil à :
L'Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès
93100 MONTREUIL

Fait à Bobigny, le : 23/01/2003

Le Maire de Montreuil

Pour le Président du Conseil général
et par délégation ;
Le Vice-président

COMPTE-RENDU REUNION DU 29 JUIN 2012

Objet: devenir du site industriel Brasserie Bouchoule (*Instants Chavirés*) à Montreuil

Participants:

Ville de Montreuil
Service de l'Immobilier et du Patrimoine : Mme. Gaonach
Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat : M. Leprêtre :
Direction des Affaires Culturelles : Marie Rouhete (Directrice)

Département:
Pour la DADJ : Bruno Courtillier - Chef du Service du Patrimoine

Pour la DAD : Nathalie Coudrault - Bureau de l'aménagement – Service de l'urbanisme, de l'aménagement et des transports
Pour la DCPSL : Mélanie Morgeau - Chef du Service de la Culture
Didier Sorano - Service de la Culture

* * *

Cette réunion s'inscrit dans le cadre d'une concertation établie depuis plusieurs mois entre la ville de Montreuil et le Département dans la perspective d'aménagement du bas-Montreuil, et plus précisément concernant le devenir de l'îlot Richard Lenoir où se trouve l'ancienne Brasserie Bouchoule actuellement occupée par l'association Muzziques (*Instants Chavirés*).

Historique:
Dans un contexte spéculatif sur l'immobilier du bas Montreuil, à la demande de la ville, le Département s'est porté acquéreur, en juin 2001, du site industriel sis 2 rue Emile Zola afin d'en assurer le portage dans l'attente de la mise en œuvre d'un projet conforme à l'objectif de maintenir la vocation du site.

Une convention signée en 2003, entre le Département et la ville, définissait les modalités de maintien du bien acquis et envisageait à terme la rétrocession à la commune ou à toute autre personne désignée par elle, afin de réaliser une opération d'aménagement; parallèlement une convention d'occupation précaire du bâtiment à titre gracieux a été signée entre la commune et l'association Muzziques.

Situation actuelle:
la DADJ indique que les conventions, prorogées, sont désormais caduques; Bruno Courtillier précise d'ailleurs que depuis 2001 le bien, mal entretenu, se dégrade et occasionne divers gênes et nuisances pour les résidents; cependant, la ville rappelle la prise en charge de petits travaux ainsi que le récent passage de la commission de sécurité. La DADJ estime,

cependant, ne pas être en mesure de garantir une bonne utilisation des lieux.

Lors d'une récente rencontre avec la DAD, en avril dernier, la ville a présenté un projet d'aménagement sur l'îlot Richard Lenoir dans le cadre d'un PNRQAD (Programme National de Rénovation des Quartiers Anciens Dégradés) qui doit s'accompagner d'un programme d'acquisitions foncières.

Aussi convient-il aujourd'hui de trouver une solution satisfaisante d'un point de vue juridique, compatible avec le projet culturel et artistique des *Instants Chavirés* et trouvant toute sa place dans le projet d'aménagement de ce périmètre du bas Montreuil.

La DADJ réaffirme l'intention de rétrocéder la parcelle par une vente; à ce titre, France Domaine doit être saisi afin de permettre l'estimation du bien à vendre; en tout état de cause une cession à l'euro symbolique est exclue. Bruno Courtillier rappelle la volonté de la Direction Générale de réaliser cette opération immobilière dans un calendrier relativement proche (2013, 2014). La vente de la parcelle dans sa totalité (et non par lot) pourrait être de l'ordre de 450 K€.

Le Service de l'immobilier et du patrimoine de la ville rappelle la récente création de 2 ZAC (Zone d'Aménagement Concerté) dans le bas Montreuil: la z.a.c du **Faubourg** et la z.a.c **Fraternité (**déclarée **d'intérêt communautaire)** qui s'étend sur 16 ha, intégrant l'îlot Richard Lenoir. Ce nouveau cadre d'aménagement urbain doit permettre de valoriser et conserver le patrimoine existant ainsi que le tissu culturel caractéristique du quartier, en le combinant à une mixité entre logements et activités économiques; la parcelle concernée fait d'ailleurs l'objet d'une requalification avec acquisitions foncières par la ville dans la perspective d'aménagement de logements sociaux, mais également de démolitions avec l'éventualité d'aménager une **nouvelle salle de spectacle.**

La ville indique que l'intégration vers la Communauté d'Agglomération **Est Ensemble** de nouvelles compétences notamment dans le domaine culturel s'effectue « *au compte-gouttes* »;

Perspectives:
Mélanie Morgeau réaffirme le souhait du Département de maintenir la présence de l'association sur Montreuil et de mener une réflexion quant aux conditions de maintien sur le site actuel. Est également évoquée par la DAD, l'éventualité de relocalisation dans un autre secteur de la ville avec la perspective de création d'une nouvelle salle de spectacle
.
La Directrice des Affaires Culturelles confirme l'intention de la ville de pérenniser la présence des *Instants Chavirés* sur le Bas Montreuil et rappelle la demande formulée auprès de l'association de définir son nouveau projet artistique élaboré autour de la *musique sonore,* une fois l'assurance donnée de maintenir l'activité sur le bas Montreuil. De leur côté, les Instants Chavirés travaillent à la constitution d'un partenariat avec le Conservatoire, et notamment, conformément à la volonté municipale, dans la perspective de s'inscrire dans les dispositifs éducatifs.
La ville serait favorable à ce que l'ensemble de l'îlot soit cédé à la nouvelle Communauté d'agglomération.
Pour concrétiser cette option la ville met en avant la nécessité que les équipes d' Est Ensemble soient définitivement constituées. L'aménageur désigné, la SORECA , prévoit une durée de 6 mois pour mener à bien l'étude qui présentera le projet d'aménagement définitif de la ZAC; sa réalisation devrait être effective à la fin du 2ème trimestre 2013. La rétrocession pourrait

donc intervenir au mieux début 2014.

La DADJ s'interroge quand même sur la garantie du maintien des Instants Chavirés dans le futur programme que présentera le nouvel aménageur, avec une hypothèse de création d'une salle de spectacle dont la faisabilité économique apparaît incertaine; elle réitère l'intention du Département de ne pas entreprendre de travaux sur les locaux actuels.

De son côté, l'équipe des Instants Chavirés travaille sur l'hypothèse d'assurer la Maîtrise d' Ouvrage de la future salle de spectacle.

Une réunion de concertation, prévue mais non encore fixée, entre la Commune et Est Ensemble doit permettre de définir le contenu du projet d'aménagement. La DAD souhaite disposer rapidement des conclusions de cette concertation.

* * * *

Structures partenaires	Localisation	Pays
L'échangeur	Bagnolet	France
LULL/ Lutherie Urbaine	Bagnolet	France
Espace Khiasma	Les Lilas	France
Conservatoire à rayonnement départemental	Montreuil	France
Ecole élémentaire Paul Bert	Montreuil	France
Théâtre Berthelot	Montreuil	France
S'passe 24	Montreuil	France
Maison populaire	Montreuil	France
Ecole élémentaire Voltaire	Montreuil	France
CLSH Estienne d'Orves	Montreuil	France
CLSH Henry Wallon	Montreuil	France
CLSH Garibaldi	Montreuil	France
Bibliothèque Robert Desnos	Montreuil	France
Collge Jean Jaurès	Montreuil	France
Quinzaine des Indépendances africaines	Montreuil	France
Lycée d'horticulture et du paysage	Montreuil	France
CLSH du Bas Montreuil	Montreuil	France
Ecole maternelle Françoise Dolto	Montreuil	France
Musée de l'histoire vivante	Montreuil	France
le 116 - centre d'art	Montreuil	France
La CGT	Montreuil	France
La Marbrerie	Montreuil	France
La Galerie	Noisy le Sec	France
Ecole d'art le Pavillon	Pantin	France
La Dynamo/ Banlieue Bleue	Pantin	France
Conservatoire à rayonnement départemental	Pantin	France
Les Salaisons	Romainville	France
Université Paris 8	Saint Denis	France
Motus	Saint Ouen	France
Mains d'Œuvres	Saint Ouen	France
Festival MAAD in 93	Seine St Denis	France
La Muse en Circuits	Alfortville	France
Festival Sonore	Brest	France
Kongfuzy	Brest	France
CAC	Bretigny	France
ENSAPC	Cergy	France
Festival Densités	Fresne en Woëvre	France
PiedNu	Le Havre	France
MJC l'Inventaire	Le Mans	France
Collectif Muzzix	Lille	France
La Malterie	Lille	France
Le CRIME	Lille	France
Grand Guignol	Lyon	France
Association Fragment	Metz	France
Festival des Musiques volantes	Metz	France
Théâtre de Saulcy - Université de Metz	Metz	France
Festival Sonorités	Montpellier	France
CIDMA	Montrouge	France
Festival Cable	Nantes	France
Pannonica	Nantes	France
GRM	Paris	France
Palais de Tokyo	Paris	France
Centre de Musique contemporaine	Paris	France
Université Paris 1	Paris	France
BPI	Paris	France
Sonic Protest	Paris	France
Fiasco System	Paris	France
Nashazphone	Paris	France
Bimbo Tower	Paris	France
ONJ	Paris	France
Le Carré Bleu	Poitiers	France
Le Confort Moderne	Poitiers	France
Association Attaché	Rennes	France
Festival Aggripa	Saint Laurent de Terregate	France
Festival Jazz à Luz	Saint Sauveur	France
La Pommerie	Saint Sétier	France
Festival Super Flux	Tours	France
Centre culturel André Malraux	Vandoeuvre les Nancy	France
Festival Musique Action	Vandoeuvre les Nancy	France
Tochnit Aleph	Berlin	Allemagne
Neues Museum Werserburg	Bremen	Allemagne
Studio 672/ Stadtgarten	Cologne	Allemagne
Le Café Oto	Londres	Angleterre
Netwerk	Aalst	Belgique
Le Trix	Anvers	Belgique
Les Ateliers Claus	Bruxelles	Belgique
Kunstencentrum BELGIE	Hasselt	Belgique
Veglia	Mechelen	Belgique
L'OCCII	Amsterdam	Hollande
Gare du Nord	Bâle	Suisse
La Cave 12	Genève	Suisse
Le Luff	Lausanne	Suisse

Bibliographie

- Bilans d'activité des Instants Chavirés 2008 – 2013
- Instants Chavirés – Vers une nouvelle implantation – 2008
- Etude de faisabilité de construction nouvelle intégrant la problématique d'un ERP en cour d'Ilot rue de Paris/ Rue Emile Zola/ Rue Jacquart – Ville de Montreuil – Mai 2007
- Les Instants Chavirés – Enjeux et problématique d'un lieu d'avant-garde – Marie Deborne – 2008 – Mémoire de M2 Administration de la musique et du spectacle vivant – Université d'Evry Val d'Essonne
- Programme Lieux Communs 2005
- Programme Lieux Communs 2004
- Rapport Final de DLA – septembre 2008 – Prémisses
- Rapport de Mission DLA – Juillet 2005 – la Miel
- Cassandre Horschamp – n°98 – Eté 2014

Webographie

- Mairie de Montreuil - http://www.montreuil.fr
- Les Instants Chavirés - http://www.instantschavires.com
- Communauté d'agglomération Est Ensemble - http://www.est-ensemble.fr
- Plaisirs du Jazz – Un héroïsme institutionnel : les Instants Chavirés et les musiques actuelles - http://www.plaisirsdujazz.fr/chapitre-sept-sommaire/un-heroisme-institutionnel-instants-chavires-et-les-musiques-actuelles

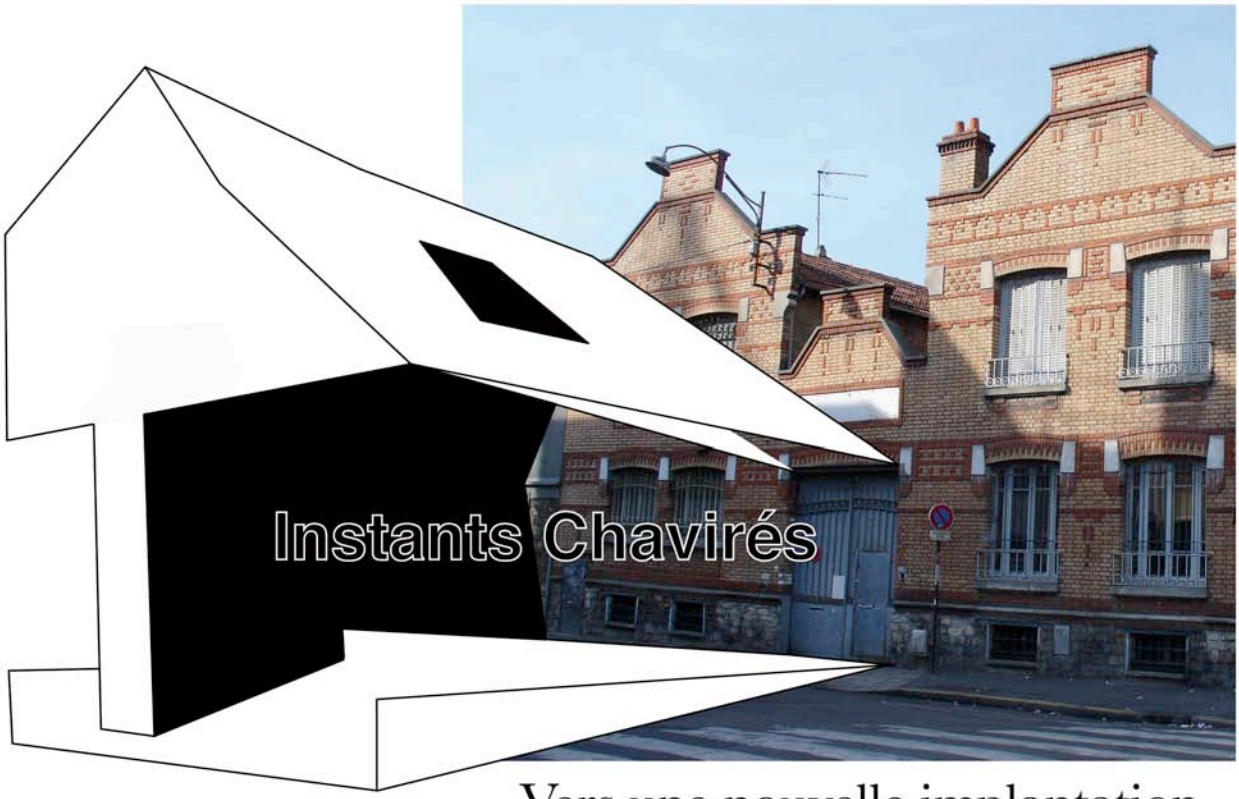

Vers une nouvelle implantation

Instants Chavirés
2, Rue Emile Zola 93100 Montreuil
01 42 87 25 91
www.instantschavires.com
infos@instantschavires.com

Sommaire :

Introduction 3
1. Pour une politique culturelle et artistique 4
2. Un équipement de proximité de dimension nationale et internationale 6
3. Objectifs quantitatifs 12
4. Organigramme 13
5. Budget 14
6. Légendes des photographies 15

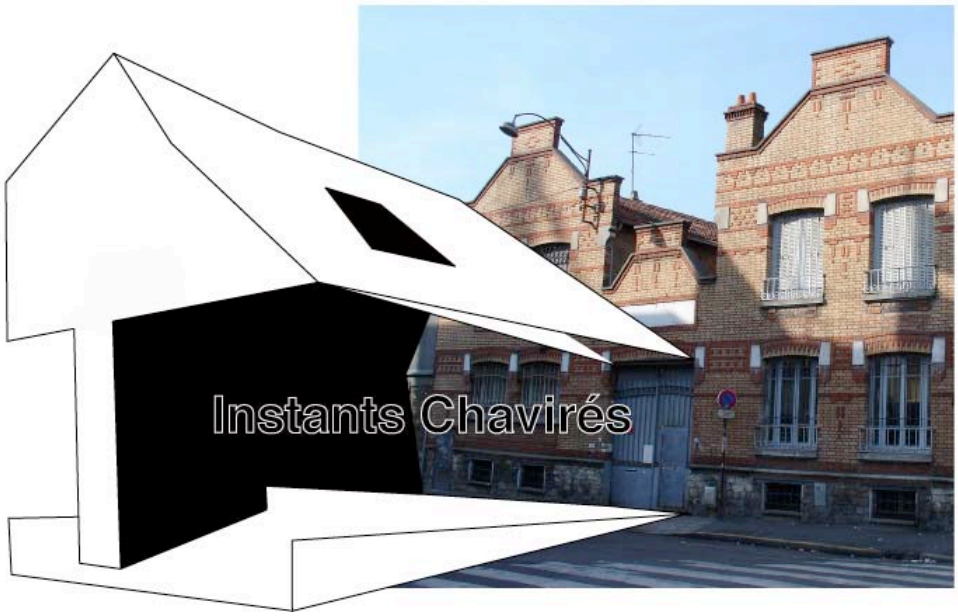

Introduction :

Le futur équipement culturel sera dédié à la création contemporaine dans le domaine des musiques expérimentales, des arts sonores et des arts visuels. Il s'inscrit dans un contexte d'urbanisation accélérée sur le territoire de la ville où les aménagements peuvent se concevoir sur des formes innovatrices s'inscrivant dans un concept de ville viable. Il répond à l'attente de l'association et des publics pour l'obtention d'un outil réellement efficient lui permettant d'asseoir et de développer son action culturelle.

C'est l'aboutissement d'un long cheminement qui a commencé en février 1991 par la création des Instants Chavirés, une petite salle de concerts spécialisée dans la diffusion du jazz et des musiques improvisées, puis des musiques expérimentales. Les Instants Chavirés sont d'ores et déjà inscrits comme lieu de référence, ce type d'expérience étant encore peu répandu en France.

L'ancienne brasserie Bouchoule est l'élément structurant et essentiel à ce nouvel équipement en termes de projet artistique et architectural, il est nécessaire de préciser les champs d'actions de celui-ci ainsi que les outils et les espaces indispensables à son fonctionnement. Nous commencerons par déterminer ce qui fait les particularités de ce projet et nous nous intéresserons au fond pour aller vers la forme. Cette approche est fondamentale dans le sens où elle constitue l'ossature du projet artistique et architectural. Puis nous dessinerons la topologie des différents espaces et leur fonctionnement.

1. Pour une politique culturelle et artistique :

Nous formulerons ici la genèse politique et philosophique de notre démarche : favoriser l'accès à la culture en donnant une visibilité aux enjeux de la création contemporaine, transmettre et échanger des connaissances entre partenaires artistiques, opérateurs culturels, enseignants et acteurs sociaux. Ne pas simplement juxtaposer des savoirs faire, mais construire du sens, œuvrer contre les déterminismes sociaux qui portent atteinte à l'appropriation des créations et des pratiques artistiques pour un très grand nombre de nos concitoyens.
Il s'agit avant tout d'inventer des rencontres avec les trajets de la création. Cette démarche intègre le travail artistique comme activité sociale, productrice de lien. Elle se base sur un triptyque - fabrication/diffusion/éducation – outil fondamental pour répondre aux enjeux des politiques culturelles.

I - ***Lieu de fabrication***
Associer la notion de fabrication avec celle de diffusion permet de mettre en complémentarité deux modes distincts d'accompagnement artistique : offrir des temps plus longs de conception et de réalisation d'un projet artistique et permettre une présentation publique d'autant plus incontournable, quand il s'agit d'un projet de monstration ou d'installation sonore, par le simple fait qu'un grand nombre d'œuvres sont conceptualisées et réalisées in situ.

II - ***Lieu de diffusion***
Outil essentiel pour un espace consacré aux langages artistiques d'aujourd'hui et à la restitution d'oeuvres offertes au public.

III - ***Lieu d'éducation***
Bien que ne faisant pas strictement partie de notre mission première, ce dispositif est indispensable à la mise en place d'une politique d'éducation populaire, voulue par notre association en relation partenariale avec les collectivités territoriales.

a.

b.

c.

Les pratiques artistiques contemporaines :

De la musique expérimentale à l'art sonore

Il est entendu par ce terme les pratiques musicales qui se caractérisent par une remise en cause des conventions et des normes de la musique classique occidentale. Cette définition permet d'intégrer dans ce vaste courant la musique contemporaine et les musiques populaires d'avant-garde. Elle efface les oppositions esthétiques qui structurent toujours le champ de l'art musical : savant/populaire, oralité/écriture. Cette sphère musicale englobe une grande diversité d'esthétiques et de modalités : free jazz, musique improvisée, rock, musique électronique, musique électroacoustique, musique contemporaine.

À l'intérieur de ce groupe nous pouvons discerner des pratiques qu'il est difficile de qualifier de musicales tant celles-ci partagent si peu de traits communs avec ce que l'on entend ordinairement par musique. C'est ce que l'on nomme communément les arts sonores.

L'art sonore ne cherche pas dans le phénomène sonore ce que la musique y a trouvé et y trouve encore. Les pratiques sonores ne sont pas des genres musicaux. Elles explorent, expérimentent le son. L'art sonore, objet hybride, issu de la conjugaison et de la spatialisation de langages temporels est lié aux arts plastiques, il compose des paysages sonores, il projette des images (phonographies) et investit des espaces.

d.

e.

f.

De l'art sonore aux arts visuels

Concevoir le son comme entité organique, une matière première à la constitution d'une œuvre ouvre des champs nouveaux de perception auditive. Débarrassé de ses codifications musicales, celui-ci nous immerge dans des modes opératoires liés à l'espace, l'environnement, l'architecture, et inclut de façon fortement inductive les arts visuels.

Questionner les proximités, tisser des relations, juxtaposer les différences entre arts sonores et arts visuels au sein d'un même espace fait partie intégrante de la direction artistique des Instants Chavirés. Le nouvel espace est l'outil de diffusion, de production propice à ces interrogations qui, combinées avec des expositions, des installations, des performances, trouveront des possibilités de réponses, de croisements et d'approches en phase avec la dimension riche et complexe de l'art d'aujourd'hui.

g.

h.

i.

2. Un équipement de proximité de dimension nationale et internationale :

Il est établi que la réhabilitation des friches industrielles telle que l'ancienne brasserie Bouchoule, est une action qui a des conséquences positives sur un territoire. Il faut pour cela qu'un certain nombre de facteurs soient réunis pour inscrire l'équipement culturel dans son environnement. Sa visibilité, son accessibilité, son acoustique, sa valeur patrimoniale (la dimension architecturale et culturelle du bâti) sont à prendre en compte pour le valoriser. Ces éléments sont prépondérants à la réussite d'une réhabilitation et à une plus grande appropriation de l'équipement par les habitants.

Le terme d'équipement impose également une vision qui déborde largement celui de salle de spectacle ou de salle polyvalente et qui réponde par-là même à la direction artistique des Instants Chavirés. Il nous conduit à élaborer un outil adapté aux nouvelles modalités en usage dans le monde de la musique expérimentale et des arts visuels. Il s'agit de créer un espace de type nouveau fusionnant dans un espace unique arts sonores/arts visuels/concerts/expositions. Ce lieu, dédié à l'expérimentation, doit être de conception innovante à la hauteur d'une exigence artistique ambitieuse. L'objectif étant de créer un équipement attrayant d'un niveau culturel et architectural élevé et axé sur les besoins des utilisateurs.

Nous insisterons également sur les enjeux environnementaux consécutifs à la création d'un tel équipement. Le projet de réhabilitation doit assurer une qualité architecturale et écologique élevée. Pour cela, il doit répondre à l'impératif environnemental de réduction des émissions de CO2. Il est avéré que le secteur du bâtiment contribue pour 20% au total de celles-ci. Une part que la loi sur les orientations énergétiques de 2005 a décidé de diviser par 4 les émissions de CO2 à l'horizon 2050.
A cet impératif environnemental s'ajoute la préoccupation économique de la maîtrise de la consommation énergétique. Celle-ci a de très fortes incidences sur les coûts de fonctionnement, ce type de bâtiment étant par son activité extrêmement consommateur d'énergie.

Le projet consiste donc à prendre l'ensemble de la construction pour ce qu'elle est (c'est une usine qui continue de ressembler à une usine) et de ne pas en faire un lieu figé. Le piège étant pour un projet de réhabilitation d'aller puiser dans le passé. Ce projet est de l'ordre de la contemporanéité : être dans l'action, le mouvement, la création, dans un bouillonnement artistique permanent en perpétuelle mutation. Il requiert des formes et volumes facilement modulables, tout en ne modelant pas le projet artistique dans son enveloppe architecturale.

Cette approche architecturale résolument innovante et son implantation urbaine et sociale ancrent les Instants Chavirés *dans notre réalité d'aujourd'hui et dans celle de demain*. L'équipement doit ainsi proposer des outils appropriés à la venue des artistes, des publics et autres usagers, il s'envisage comme un lieu de travail, de rencontre et de brassage au travers d'espaces aux utilisations multiples, en fonction des publics, des activités et des périodes.

Ce projet est pensé à partir de l'expérience menée par les Instants Chavirés et de ce qu'il a été possible de réaliser à l'heure actuelle dans deux espaces différenciés : une salle de concerts limitée dans sa superficie et son offre artistique et un espace en friche offrant de nouvelles perspectives. Les descriptifs à suivre donnent précisément les directions envisagées pour cette nouvelle implantation des Instants Chavirés.

Espaces publics :

Espace de diffusion

Il a de multiples fonctions dont la principale est naturellement la diffusion, un pôle de 90 concerts est prévu. En dehors de la programmation musicale, cette salle est utilisée pour le travail de répétition, d'enregistrement et de pré-production.
De par sa capacité, elle joue le rôle de club avec une capacité de 150 personnes assises jusqu'à 400 personnes debout. Elle doit être totalement modulable. Cette conception modulaire devra répondre à des configurations de diffusion multiples ; aussi bien à la diffusion frontale classique (façade devant la scène, face au public) qu'aux exigences d'une diffusion spatialisée (les haut-parleurs sont disposés autour du public) dispositifs utilisés en musique électroacoustique et parfois en musique électronique ou encore à une diffusion centrale, les musiciens étant au centre et le public autour.

k.

l.

m.

Cet espace s'inscrit également dans la continuité d'une programmation spécifiquement arts visuels développée depuis notre implantation dans la friche de l'ancienne brasserie Bouchoule. Plate-forme avec des hauteurs sous-plafond suffisamment conséquentes pour l'accueil de pièces sculpturales aux volumes imposants. Elle doit bénéficier d'une lumière naturelle, élément qualitatif pour un espace d'exposition, être d'un accès facile pour la mise en place d'œuvres (et pour le public).

n.

o.

p.

Cette souplesse garantie l'accueil de projets interdisciplinaires utilisant la projection d'images et d'autres formes de spectacles performatifs nécessitant un espace vierge de toute contrainte.
Elle est équipée d'un gradin modulable de 120 places assises, dispose d'un plateau scénique de 40 m2 de 8 m d'ouverture, également modulable. La régie son est non-fixée, mais elle est protégée et légèrement surélevée.
L'acoustique d'une salle est un des facteurs prépondérants à sa réussite. Son étude et sa conception se fait dès l'élaboration des volumes en concertation avec l'architecte, l'acousticien et l'utilisateur.

Bar

Accessible au public sur les périodes d'ouvertures (concerts, expositions, événements), c'est un lieu de transit à la circulation fluide qui propose un espace accueillant et confortable.
Il participe à la qualité de l'accueil et à la convivialité.

Espaces de pratique artistique

Ces espaces sont indispensables à la mise en place des actions éducatives, à l'accueil d'ateliers pédagogiques et de résidences. Autonomes, ils sont accessibles au public en journée pour des activités multiples et devront répondre à cette multifonctionnalité dans leur affectation.

Actuellement, un des bâtiments au sein de la friche est consacré à l'accueil ponctuel de public et de projets diversifiés.
Cet espace existant de 130 m2 a permis l'accueil d'un ensemble de musique contemporaine de 2004 à 2007, d'être un lieu de monstration dans le cadre de Lieux Communs pour les éditions 2004-2005-2006-2007. Mais également à la mise en place d'atelier d'éveil musical dans le cadre du PELG.

q.

Locaux annexes

Le fonctionnement de ces espaces induit des locaux annexes nécessaires à une activité artistique :
- Un espace de stockage attenant à la salle de concert, pour des raisons de praticabilités et de pénibilités. Ici s'entreposeront le matériel dévolu au concert, flight cases, piano, batterie, amplis, lumières mais également des éléments du mobilier praticables, chaises, et autre. Cet espace de plain-pied communiquera avec l'espace de diffusion et de monstration par un accès direct.
- Atelier de maintenance et de construction est attenant à la salle de monstration, espace propice à la maintenance du matériel et à la réalisation d'œuvres sculpturales.
- Loge, espace de détente pour les musiciens, celle-ci est équipée d'un bloc sanitaire avec douche. Elle a accès direct à la scène.

Lieu de vie

Accueil de musiciens en tournée, d'artistes en résidence, il privilégie un rapport de convivialité et de proximité avec les artistes invités, mais prend également en compte et ce dès maintenant, les frais inhérents à l'accueil (hébergement, restauration) de groupes en tournée ou d'artistes en résidence.
Au regard de l'année 2006, la friche de l'ancienne brasserie Bouchoule, dans sa conception première et dans l'utilisation que nous faisons de l'unité d'habitation, a permis un hébergement de 400 nuitées et la préparation de 535 repas. Soit une économie de 20 000 € calculée sur un prix moyen de 50 € par chambre en hôtel.

Récapitulatif des surfaces utiles :

Accès

- Hall d'entrée/ accueil/ billetterie

Activités

Administration
- Bureaux – 2 espaces paysagés
- Salle de réunion
- Sanitaires
- Archive

Espace de pratique artistique
- Salles de travail (2)

Espaces publics
- Espace de diffusion
    - Bar
    - Comptoir
    - Réserve
    - Bureau
    - Sanitaires publics

Lieu de vie
- Chambres (4)
- Bains
- Sanitaires
- Cuisine
- Espace catering

Annexes artistiques
- Atelier de maintenance et de construction
- Local de stockage
- Loges (y/c sanitaire)

Locaux techniques
- Régie lumière
- Local ménage
- Local poubelle
- Local gradiateurs
- Local CTA
- Local courant fort/ courant faible
- Chaufferie
- Local GTC

3. Objectifs quantitatifs :

Nous entendons dans ce chapitre donner une projection des volumes d'activités dans ce nouvel équipement.

Diffusion
Un pôle de 90 concerts est prévu, l'activité de diffusion restant l'axe principal de notre activité. Actuellement, notre volume de concerts oscille entre 55 et 65 concerts selon les années.

Arts visuels
Un volet de rencontre fait au public sera proposé tout au long de l'année. Ce volet est structuré autour d'une exposition collective de type Lieux Communs ou Art Grandeur Nature et des expositions monographiques, sur un volume d'une centaine de jours d'ouverture publique.
Une dizaine d'artistes seront invités annuellement, ces invitations peuvent donner lieu à des dispositifs croisés (dispositifs de résidence) dans l'espace attenant à la salle de diffusion principale. Des formes autres, plus légères (projections vidéos, performances) seront présentées en cours de saison.

Résidences
Conçues comme des plateformes de travail ouvertes, elles ne sont pas limitées quantitativement, leurs fréquences dépendront de la nature du projet artistique. Elles seront au minimum de 2 par années.
Si les contenus ne sont pas déterminés à l'avance, la dimension interdisciplinaire sera considérée chaque fois que les conditions le permettront.
En périphérie de ce dispositif de résidence, des actions artistiques, pédagogiques ou éducatives peuvent être menées. Mais il est entendu qu'aucun artiste ne peut présenter toutes les compétences requises pour répondre à ce type d'action et donc ne sera pas un élément rédhibitoire à l'accès à ce dispositif

Actions Culturelles
Il convient d'imaginer au travers ces actions un outil complémentaire de permanence artistique. Pour conduire ces actions, un poste permanent en charge du développement culturel et des relations avec les publics est créé, un volume de 200 heures d'intervention artistique est envisagé.
Le terrain d'action est vaste et les publics multiples, mais c'est dans un dialogue permanent avec les acteurs du terrain que peuvent s'imaginer les actions les plus efficaces.

4. Organigramme :

Le fonctionnement du nouvel équipement se définit à partir du projet artistique et de l'historique de notre structure.

Postes et fonctions

Directeur
Responsable de la politique générale, il élabore et met en œuvre le projet artistique, culturel et est responsable de son exécution.

Administratrice
Responsable de la gestion administrative, sociale, juridique et financière de la structure, recherche de financements et élaboration des dossiers de subventions, suivi des relations avec les partenaires institutionnels. Préparation et contrôle des procédures de l'association.

Chargé de la programmation arts visuels
Responsable de la programmation arts visuels et de la communication spécifique liée à son secteur d'activité.

Chargé de la programmation musique
Assiste le directeur dans l'élaboration et préparation des concerts, en charge de la communication liée au secteur musique.

Chargé du développement culturel et des relations avec les publics
Chargé de l'élaboration des actions artistiques en lien avec la programmation, en direction des publics spécifiques.

Régisseur principal
Chargé sur le plan technique de la préparation et du déroulement des manifestations, occupe parallèlement la fonction de technicien son ou de technicien lumière.

Chargé de production
Chargé du suivi de la production des activités (concert, manifestation arts visuels et résidence), gestion des contrats et des paies, logistique transport, accueil et hébergement des artistes.

Accueil bar
Chargé de la gestion et du service bar, de la préparation des repas le soir de concert et de l'intendance du lieu d'hébergement.

Accueil / Accueil Billetterie
Assure le service billetterie lors des représentations publiques mais également l'accueil du public en journée.

Agent de service
Chargé de l'entretien des locaux

Association Muzziques "Instants Chavirés"
Budget prévisionnel annuel

DÉPENSES		RECETTES	
ACHATS		**VENTES & PRESTATIONS**	
Achat matériel	5 000	Vente billetterie	90 000
Fournitures exposition	40 000	Vente bar	54 000
Fournitures	5 000	Autres	20 000
Energie	18 000		
Achats de spectacle	58 000		
Achats de marchandises	24 000		
Sous total achats	**150 000 €**	**Sous total ventes**	**164 000 €**
Services extérieurs		**Subventions d'exploitation**	
Location matériel	8 000	Ville de Montreuil	200 000
Maintenance	12 000	Conseil Général 93	180 000
Primes assurance	6 000	DRAC Ile-de-France	120 000
Divers	2 000	Conseil Régional Ile-de-France	120 000
Sous total services ext.	**28 000 €**	**Sous total subv. Exploitation**	**620 000 €**
Autres services extérieurs		**Subvention projets spécifiques**	
Honoraires administratifs	6 000		**40 000 €**
Honoraires artistique	30 000	**Transfert de charges**	
Publicité spécifique spectacle	6 000		**20 000 €**
Conception&impression programme	14 000		
Fabrication billetterie	2 000		
Transport & déplacement du personı	2 000		
Réception artistes	45 000		
Mission	2 000		
Frais postaux/Télécom/Internet	8 000		
Divers	2 000		
Sous total autres services ext.	**117 000 €**		
Taxe parfiscale			
Taxes/Versements assimilés	**3 000**		
Charges de personnel artistique			
	145 000 €		
Charges de personnel technicien			
	32 000 €		
Charges de personnel permanent			
	350 000 €		
Charges de gestion courante et autres			
Droits d'auteurs	**17 000 €**		
Charges financières			
	2 000 €		
TOTAL	**844 000 €**	**TOTAL**	**844 000 €**

Légendes des photographies :
(de gauche à droite)

Page 4

a. **Claude Lévêque**, *Sugarhill Gang*, installation, exposition Lieux Communs, ancienne Brasserie Bouchoule, 2004. © P.Girouard
b. **La Pieuvre**, exposition Lieux Communs, ancienne Brasserie Bouchoule, 2007 © Instants Chavirés
c. **Atelier de création sonore** avec **Pascal Battus**, ancienne Brasserie Bouchoule, novembre-décembre 2007. © Instants Chavirés

Page 5

d. **The Ex**, 3 jours en janvier aux Instants, (fréquentation : 195 personnes par soir) 2008.
© Malgorzata Gosia
e. **Quintetavant** à la Générale, **Sonic Protest** (fréquentation : 228 personnes), Paris 2007.
© Instants Chavirés
f. **Borbetomagus** aux Instants Chavirés, (fréquentation : 111 personnes), 2006.
© Instants Chavirés

g. **Hermine Penhoat**, *Détours* adhésifs muraux, exposition Lieux Communs, CIO Montreuil, 2005
© Instants Chavirés
h. **Vincent Mauger**, *Contain[er],* sculpture exposition Lieux Communs, ancienne Brasserie Bouchoule, 2004. © V. Mauger
i. **Raphaël Zarka**, *Rooler Gab* vidéo, exposition Lieux Communs, ancienne Brasserie Bouchoule, 2004. © R. Zarka

Page 6

k. **Godspeed You! Black Emperor** au Cabaret Sauvage (fréquentation : 950 personnes par soir) Paris, 2003. © O-Liv
l. **Don Caballero** à l'espace 1789 (fréquentation : 250 personnes), Saint Ouen, **Sonic Protest** 2006
© Instants Chavirés
m. **Charlemagne Palestine** (fréquentation : 110 personnes par soir), Instants Chavirés, Montreuil, 2004. © Instants Chavirés

Page 8

n. **Pierre Ardouvin** *Au théâtre ce soir*, 5,55x 5,25x 3,05m, pièce réalisée dans l'ancienne brasserie Bouchoule pour la Foire de Bâle, 2006. © P.Ardouvin
o. **Daniel Dewar & Grégory Gicquel**, *Grit*, 1,60x3,50x6m, Biennale d'Art contemporain Art Grandeur Nature, 2006 © Marc Domage
p. **Dominique Petigand** *Ce moment d'attente*, exposition personnelle, ancienne Brasserie Bouchoule 2008
©D. Petitgand

q. **Atelier de création sonore** avec **Pascal Battus**, ancienne Brasserie Bouchoule, novembre-décembre 2007. © Instants Chavirés

PROJET DE REHABILITATION

LES INSTANTS CHAVIRES – MONTREUIL (93)

Architecte mandataire :

BLOND & ROUX ARCHITECTES
56, rue des Petites Ecuries – 75010 PARIS – Tél. : 01.53.34.13.15 – Fax : 01.53.34.13.16

Acousticien :

ALTIA
5, rue de Cléry – 75002 PARIS – Tél. : 01.53.00.90.65 – Fax : 01.53.00.90.66

BET structure & fluides :

INCET
38, rue Anatole France – 92594 LEVALLOIS-PERRET – Tél. : 01.49.64.99.00 – Fax : 01.49.64.99.09

Economie de la construction :

EURL Thierry LHERITEAU
239, bd des Aviateurs Alliés – 95610 ERAGNY-SUR-OISE – Tél. : 01.34.64.02.11 – Fax : 01.34.64.13.86

Phase :

FAISABILITE

Document :

ETAT DES LIEUX & PRECONISATIONS

Lot :

TCE

Date :

10 mars 2011

Sommaire

1. PRESENTATION 3

2. GENERALITES 3

3. ETAT DES LIEUX 3

3.1. STRUCTURE 3
3.2. ELECTRICITE COURANTS FORTS 4
3.3. ELECTRICITE COURANTS FAIBLES 8
3.4. CHAUFFAGE 9
3.5. VENTILATION 9
3.6. PLOMBERIE, SANITAIRE 10
3.7. FAÇADE SUR RUE 10
3.8. ACOUSTIQUE 11
3.9. SECURITE, PMR ET AUTRES 11

4. ESTIMATIONS DES TRAVAUX (VALEUR MARS 2011) 13

1. PRESENTATION

L'objet de la présente étude est de présenter un état des lieux ainsi qu'une faisabilité préalable à la requalification de la salle de spectacle les Instants Chavirés située à Montreuil (93).

2. GENERALITES

La salle de spectacle les Instants Chavirés est un bâtiment d'environ 130,00 m² se développant principalement à RDC et comprenant un bureau en mezzanine ainsi qu'un niveau de sous-sol partiel à usage de cave et stockage.
Selon les données recueillies, l'établissement est un ERP de 5ème catégorie à usage de type L (spectacle).

3. ETAT DES LIEUX

3.1. Structure

Le bâtiment semble avoir été construit en maçonneries traditionnelles (briques ou parpaings).
La charpente de couverture en bois est supportée par une structure métallique dont les éléments sont majoritairement encoffrés.
Le plancher bas des locaux à RDC semble être un dallage sur terre plein.
Les murs de soubassement de la cave, constitués par des blocs de pierre, semblent être de l'époque de construction d'origine.
Le plancher haut de la cave est de type poutrelle hourdis avec ossature en béton armé.

Façade sur rue

Cave

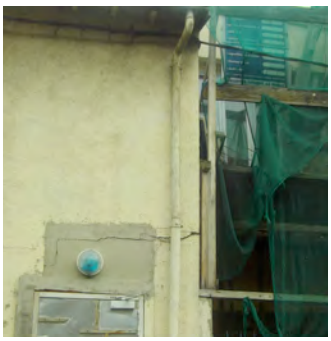

Fissure

Travaux à prévoir :
A ce stade, mis à part la présence de fissures en façade, il n'a pas été visuellement relevé de désordre particulier sur la structure du bâtiment.
Il conviendra néanmoins que le Maître d'ouvrage fasse procéder à la pose de témoins du type jauge Saugnac afin de confirmer la stabilisation de ces fissures.
Dans le cas où des variations d'amplitudes seraient amenées à être constatées, une étude géotechnique de type G5 (diagnostic existant) sera à prévoir.
Dans l'autre cas, les travaux de reprise de ces fissures sont à prévoir.

3.2. Electricité courants forts

Origine
La salle est alimentée par un branchement de type tarif bleu avec le coffret de coupure EDF implanté sur la façade principale.
Ce coffret alimente une armoire générale disposée à RDC par l'intermédiaire d'un câble parcourant la façade principale.

Alimentation principale en façade

Coffret avec compteur

Le disjoncteur différentiel en aval du compteur est situé dans l'armoire électrique dans le bâtiment.
Ce disjoncteur assurant la protection à 500mA est taré avec une Ic de 60A et a été posé en juillet 2010.

Disjoncteur diff 500mA

Armoires et coffret
L'armoire électrique générale est située à RDC à proximité du bar.
Les protections sont de type disjoncteurs différentiels.
La protection en tête est calibrée à 60A, ce qui laisse supposer un comptage de type tarif bleu à 18 kVA (à confirmer).
Le repérage des départ et protections est très sommaire, et réalisé au moyen d'un plan papier manuscrit.

Armoire principale

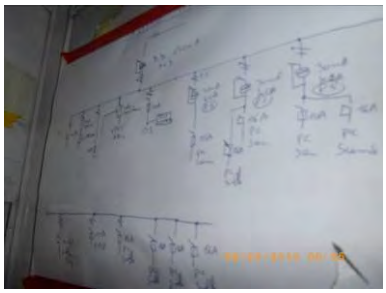

Plan d'armoire

La lecture des repérages indique les départs suivants (non exhaustif) :

Identification	Calibrage	Protection différentielle
Ballon ECS	20A	
Rail éclairage bar	Vide	
Blocs secours	10A	
PC scène	40A	30mA
Eclairage (non indentifié)	10A	
PC Salle	40A	30mA
PC Scène	40A	30mA
Aérotherme (chauffage)	20A	
Tableau bar	16A	
Pompe à bière (cave)	16A	
Prises bureau	16A	
Eclairage bureau	10A	
Cave	10A	

Les calibrages semblent cohérents avec les équipements à protéger ainsi que les protections différentielles pour celles existantes. En revanche de nombreux départs ont été identifiés sans protection différentielle en tête.

A proximité du bar se trouve un coffret secondaire alimentant des éclairages des sas et autres repérés « leds », la cave et des départs non identifiables.

Coffret secondaire

La lecture des repérages indique les départs suivants (non exhaustif) :

Identification	Calibrage	Protection différentielle
Cave	16A	☐
Spots leds	16A	☐
WC	16A	☐
Spots expo	10A	☐
Eclairage expo	16A	☐
Eclairage scène	16A	☐

Distribution

La distribution est réalisée au moyen de goulottes pvc ou de canalisations encastrées dans les parois.
Cette distribution semble être réalisée au moyen de câbles U1000Ro2V.
Certaines alimentations et dérivations présentent des risques pour les utilisateurs car non protégées.

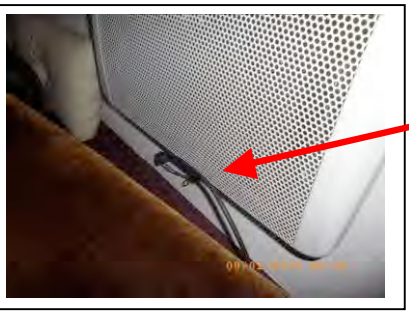

Epissure apparente

Eclairage et équipements

L'éclairage est alternativement assuré par des projecteurs sur rails pour la salle et la scène, des sports pour le bar.

Concernant les équipements, les prises sont principalement localisées près du bar et près de la scène.
De l'observation de l'utilisation importante de multiprises complémentaires et de rallonge, on peut en déduire que l'équipement existant est insuffisant.

Bloc prise du bar

Eclairage de sécurité
L'éclairage de sécurité est assuré par des blocs secours de marque Legrand disposés au droit des évacuations donnant sur l'extérieur.

Travaux à prévoir :
Les installations électriques sont assez vétustes et présentent en certains points des risques pour les utilisateurs.
Par ailleurs, le nombre important de multiprises rajouté au grès des besoins témoigne d'une nécessaire mise à niveau de l'équipement.

La requalification de la salle devra intégrer un remplacement des installations électriques existantes.
Les travaux suivants sont à prévoir :

- *Dépose intégrale des installations depuis l'aval du coffret de comptage.*
- *Mise à niveau de la tarification et de l'abonnement.*
- *Remplacement des armoires et coffrets.*
- *Remplacement des innervations existantes en câbles U1000RO2V.*
- *Remplacement des systèmes d'éclairage et des équipements.*
- *Remplacement des installations d'éclairage de sécurité.*

3.3. Electricité courants faibles

Alarme incendie
L'alarme incendie est assuré par une installation de type 4, conforme pour ce type d'ERP.
La centrale est de marque legrand, les déclencheurs manuels sont disposés au droit des évacuations.

Centrale incendie

Déclencheur manuel

Anti intrusion
L'installation anti-intrusion est constituée de radars uniquement.

Centrale intrusion

Contrôle d'accès
Aucune installation existante relevée.

Informatique
Aucune installation existante relevée.

Travaux à prévoir :
L'équipement d'alarme incendie de type 4 existant est conforme pour un ERP de 5ème catégorie et peut donc être conserver dans le cadre des travaux. Son remplacement (coût environ 4 000,00 à 6 000,00 €HT) pourra cependant être envisagé en fonction de l'ancienneté de l'installation et d'une mise à niveau des contrats d'entretien.
Si l'installation anti-intrusion donne actuellement satisfaction, sa conservation est envisageable.
Selon le souhait du Maître d'Ouvrage, il pourra être prévu une installation de contrôle d'accès (digicode, interphone relié au bar, etc.).
Concernant les installations informatiques, l'évolution des technologies peut amener le Maître d'Ouvrage à retenir une installation câblée en catégorie 6A et des prises RJ45 (décision à prendre en fonction des usages possibles).

3.4. Chauffage

La production d'énergie est assurée par l'électricité.
Le chauffage de la salle du RDC est assuré par un aérotherme alimenté en électricité (départ dans l'armoire principale).
Le chauffage du bureau à l'étage est assuré par un convecteur électrique type panneau rayonnant dont l'alimentation présente des risques pour la personne.

Travaux à prévoir :
La restructuration de la salle sera l'occasion de repenser intégralement le mode de chauffage ainsi que les systèmes d'émission.
Le système existant par l'aérotherme existant posé à même le sol ne semble pas approprié à l'usage de cette salle et doit être générateur d'inconfort thermique ressenti par les occupants (stratification, courants d'air, etc.).
A ce stade, nous préconisons un système de chauffage par radians électriques (infrarouge par exemple) et déconseillons les convecteurs en plinthes à cause de leur détérioration possible lors des concerts ainsi qu'un chauffage par air très énergivore.

3.5. Ventilation

La ventilation de la salle est assurée par un caisson d'extraction situé dans le bureau dans un coffrage spécifique d'habillage.
Les bouches de reprises sont situées principalement au pied de la façade en mezzanine.
Aucune installation d'apport d'air neuf (caisson de soufflage) n'a été observée.

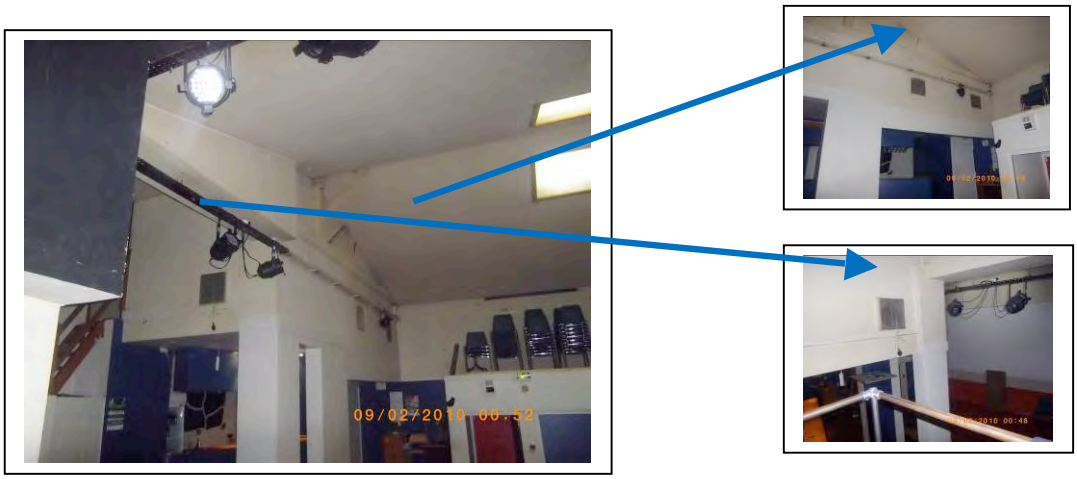

Grilles de reprises

Caisson reprise dans bureau

Travaux à prévoir :
Les installations de ventilation existantes sont obsolètes au regard de l'usage du bâtiment. Par ailleurs, aucune installation de traitement de l'hygrométrie importante en présence du public n'est existante. Il convient, à notre sens, de repenser intégralement l'installation de ventilation des lieux.
A notre sens, il conviendrait de prévoir :

- *Une installation de ventilation mécanique de type double flux dédiée au traitement d'air de la salle, la centrale de traitement d'air pouvant être aménagée dans le comble derrière le bureau (étage).*
- *Une installation de VMC simple flux par extraction pour les sanitaires.*
- *L'installation d'un groupe froid réversible (pompe à chaleur air/air).*

3.6. Plomberie, sanitaire

La distribution en eau chaude et eau froide est assurée par des canalisations en cuivre.
La production d'eau chaude sanitaire est assurée par un ballon électrique par accumulation d'une disposé dans la cave.
Cette installation peut être conservée et remaniée en fonction des nouveaux aménagements prévus pour les blocs sanitaires.

3.7. Façade sur rue

Façade principale :
Compte tenu de l'aspect actuel de la façade principale, celle-ci est à requalifier, deux (2) propositions sont faites au Maître d'Ouvrage :

- Proposition n° 1 : exécution d'un enduit de ravalement (projeté ou techniquement équivalent).
- Proposition n° 2 : exécution d'une vêture métallique de chez KME ou techniquement équivalent.

Portes sur rue :
Les portes actuelles ne présentent aucun affaiblissement acoustique.
Les six (6) blocs-portes composant les deux (2) sas (entrée + sortie) seront remplacés par des blocs-portes présentant un affaiblissement acoustique de 35 dB :

- Quatre (4) blocs-portes à un (1) vantail.
- Deux (2) blocs-portes à deux (2) vantaux.

Une rampe PMR en béton est à prévoir au sol dans le sas de sortie entre les deux (2) portes à un (1) vantail.

3.8. Acoustique

Parois dans la salle :
Afin d'améliorer l'isolation acoustique, il est préconisé la fourniture et la mise en œuvre de :
- Deux (2) plaques de BA13 sur ossature.
- 80 mm de laine minérale.

Plafond dans la salle :
En option et après avoir réalisé des mesures acoustiques, il est préconisé, si nécessaire, la fourniture et la mise en œuvre de :
- Deux (2) plaques de BA13 sur ossature.
- 80 mm de laine de laine minérale.

Plafond dans les sas :
Afin d'améliorer l'acoustique, il est préconisé la fourniture et la mise en œuvre de :
- Plafond du type FIBRAFUTURA ROC de 100 mm d'épaisseur.

3.9. Sécurité, PMR et autres

Sanitaires :
Le bloc des sanitaires existants est non-conforme, il est à rendre accessible aux PMR (agrandissement), le niveau du sol actuel est à reprendre au même niveau que la salle :
- Démolition et recloisonnement.
- Mise en place de blocs-portes équipés neufs.
- Mise à niveau du sol.
- Carrelage au sol et sur murs.
- Plafond BA13 hydrofuge.
- WC, lave-mains et robinetteries neuves.
- Réseaux EU-EV raccordés au réseau existant.
- VMC.
- Etc.

Escaliers, garde-corps :
Remplacement des deux (2) escaliers et des garde-corps d'accès à l'étage (accès palier + bureau).
Mise en place d'un garde-corps au droit des vides au dessus du sas de sortie qui sert de stockage.

Couverture :
Remplacement des châssis de toit existants (palier + bureau) par des châssis de toit acoustiques, contrôle et réfection des ouvrages en zinc sur couverture existante notamment au droit de ces nouveaux châssis de toit (constat de fuites).

Cloison acoustique :
Exécution d'une cloison acoustique entre le bureau et le comble (pour mise en place de la nouvelle CTA).

Finitions :
L'estrade existante recevra un nouveau revêtement au sol du type caoutchouc.
La salle, le bureau et les sas recevront une peinture du type Acrylique, finition mate.

Divers :
Fourniture et mise en place d'une porte palière équipée d'une serrure de sécurité.
Fourniture, mise en place et raccordement de deux (2) blocs de secours.

4. ESTIMATIONS DES TRAVAUX (VALEUR MARS 2011)

Postes	Estimatifs en €HT
Traitement de la fissure en façade	3 000,00
Façade sur rue, exécution d'un enduit de ravalement (**proposition n° 1**)	9 500,00
Façade sur rue, exécution d'une vêture métallique (**proposition n° 2**) : **20 000,00 €HT**	PM
Remplacement des blocs-portes sur rue par des blocs-portes acoustiques de 35 dB	18 000,00
Création d'une rampe PMR dans le sas	1 200,00
TOTAL CLOS & COUVERT	**31 700,00**

Réfection intégrale des installations électriques (hors installations scénographiques)	30 000,00
Ventilation mécanique double flux associée à une production de froid + VMC dans sanitaires	60 000,00
Chauffage par radians électriques	7 000,00
Plomberie, sanitaire (hors mobilier bar)	15 000,00
TOTAL LOTS TECHNIQUES	**112 000,00**

Parois dans la salle : mise en œuvre d'un complexe de deux (2) plaque de BA13 + LM de 80 mm	20 000,00
En option et après mesures acoustiques, plafond dans la salle : mise en œuvre d'un complexe de deux (2) plaque de BA13 + LM de 80 mm : **26 000,00 €HT**	PM
Plafond dans le sas : mise en œuvre d'un plafond FIBRAFUTURA ROC de 100 mm	550,00
Reprises ponctuelles sur couverture compris remplacement des châssis de toit (deux (2) ut) par des châssis acoustiques	2 000,00
Cloison acoustique + bloc-porte accès CTA	1 700,00
TOTAL ACOUSTIQUE	**24 250,00**

Requalification des sanitaires (hors lots techniques chiffrés ci-dessus)	6 500,00
Remplacement des escaliers (deux (2) ut), mise en place de nouveaux garde-corps (16,50 ml)	6 200,00
Sol sur l'estrade	1 000,00
Peinture dans les locaux	10 000,00
Divers : porte palière équipée et deux (2) blocs de secours	2 800,00
TOTAL TRAVAUX SECURITE, PMR	**26 500,00**

Pour information, le montant total des travaux décrits ci-avant s'élève à : **220 450,00 € HT** avec la proposition sur la façade avec enduit et l'option comprenant le plafond acoustique de la salle.

Hors travaux de traitement des matériaux amiantifères et du saturnisme (selon rapports à faire établir par le Maître d'Ouvrage).
Un diagnostic phytosanitaire permettant de déterminer l'état de conservation des bois de charpente est préconisé (ce diagnostic nécessite la démolition de certaines parties du doublage en sous-face de couverture pour la réalisation de sondages destructifs et visuels).

réhabilitation des instants chavirés
principes d'aménagement

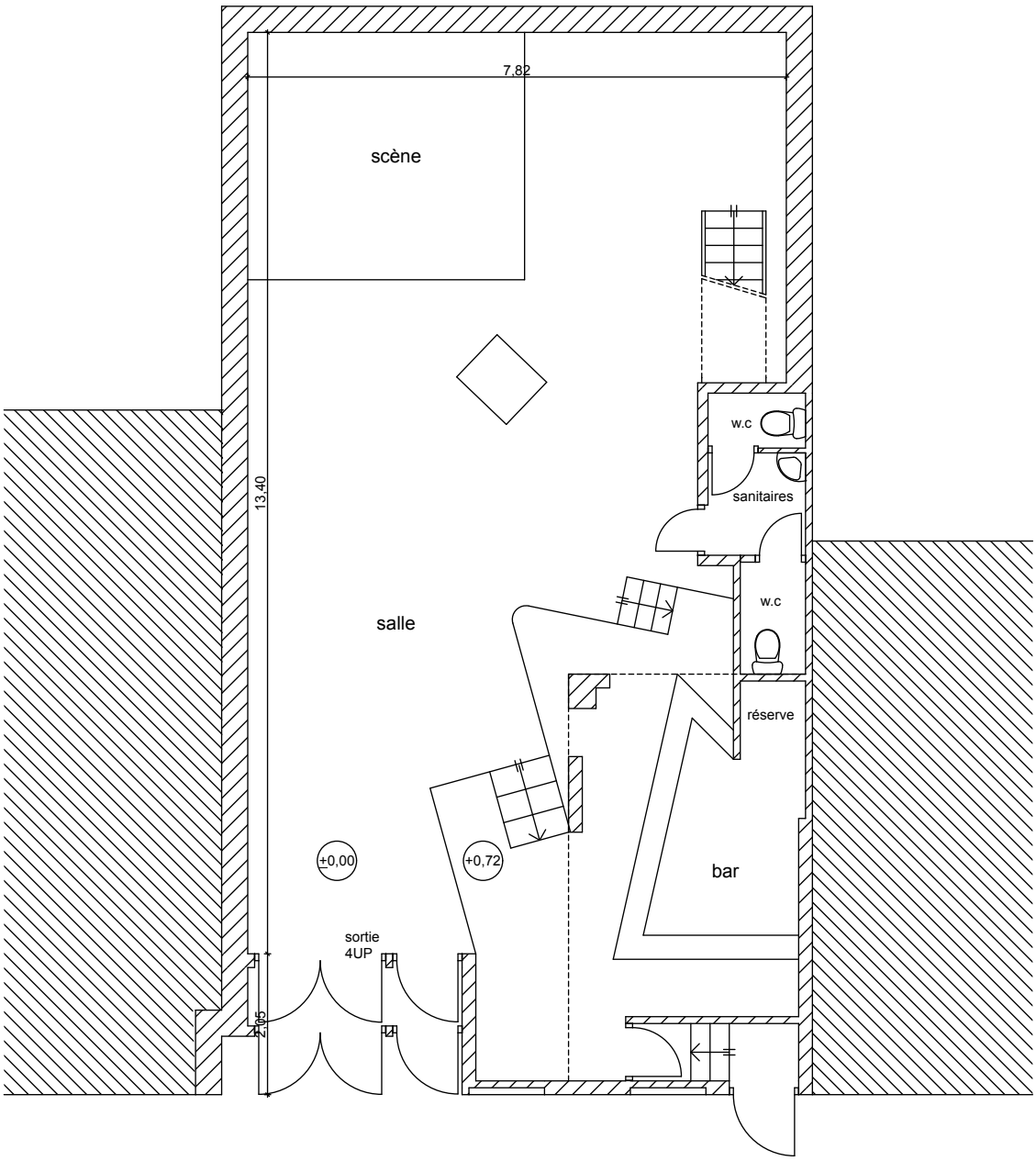

r u e R i c h a r d - L e n o i r

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

état des lieux

ESQ
ech: **1/100°** mars. 2011

RDC

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com

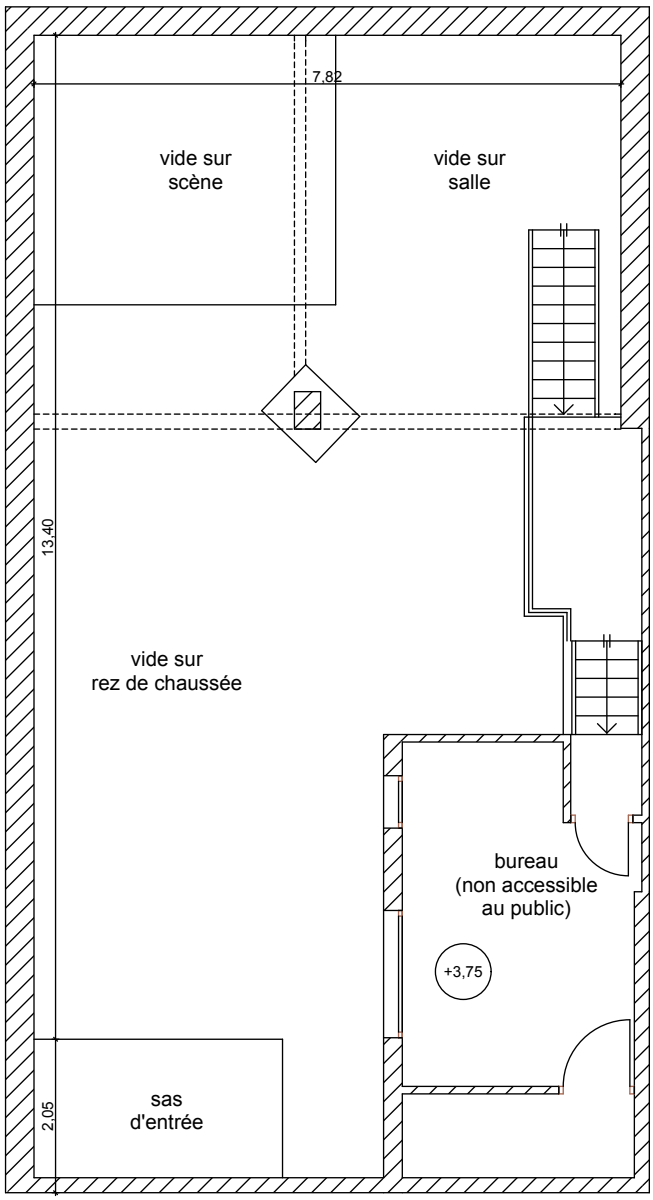

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

état des lieux

ESQ
ech: 1/100° mars. 2011

R+1

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com

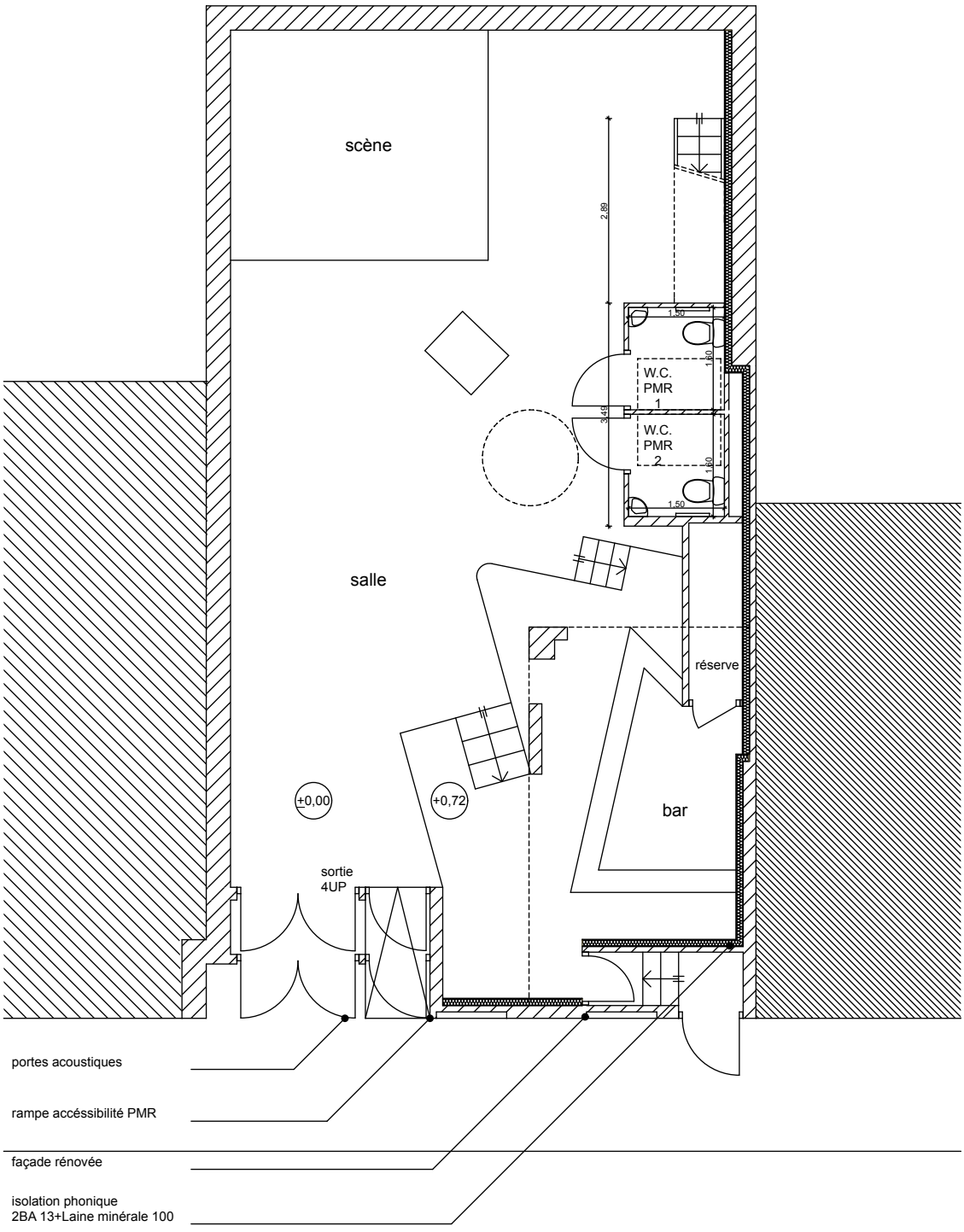

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

aménagement
PROPOSITION 1

ESQ

ech: 1/100° mars. 2011

RDC

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com

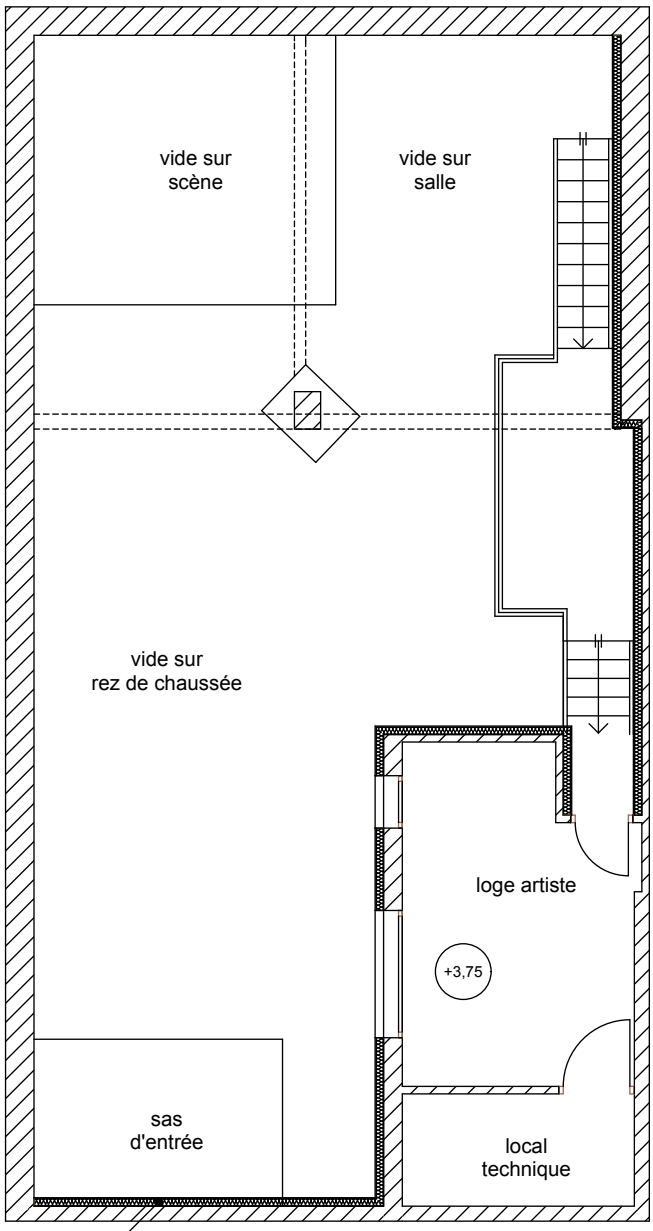

isolation phonique
2BA 13+Laine minérale 100

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

aménagement
PROPOSITION 1

ESQ

ech: 1/100° mars. 2011

R+1

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com

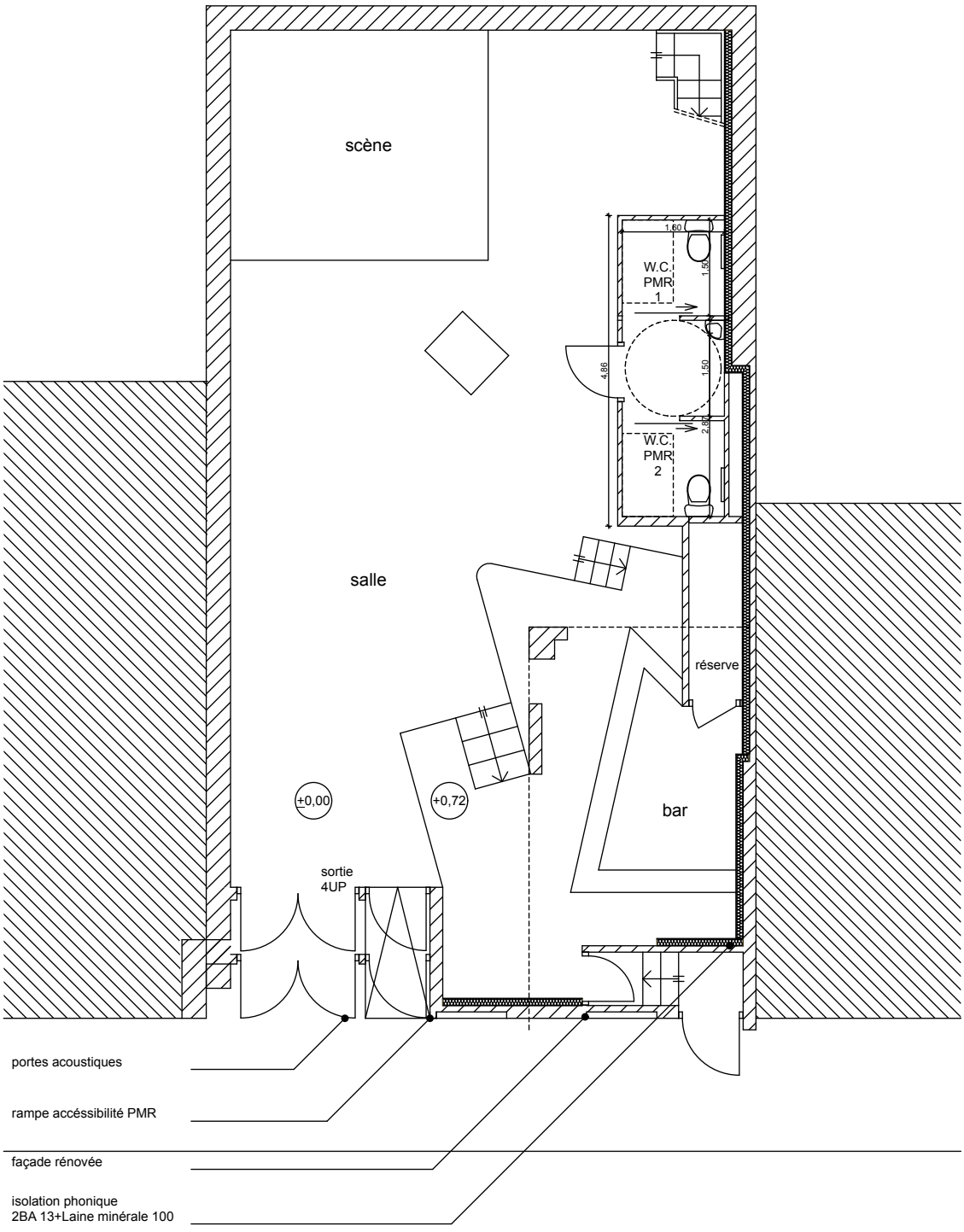

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

aménagement
PROPOSITION 2

ESQ

ech: 1/100° mars. 2011

RDC

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com

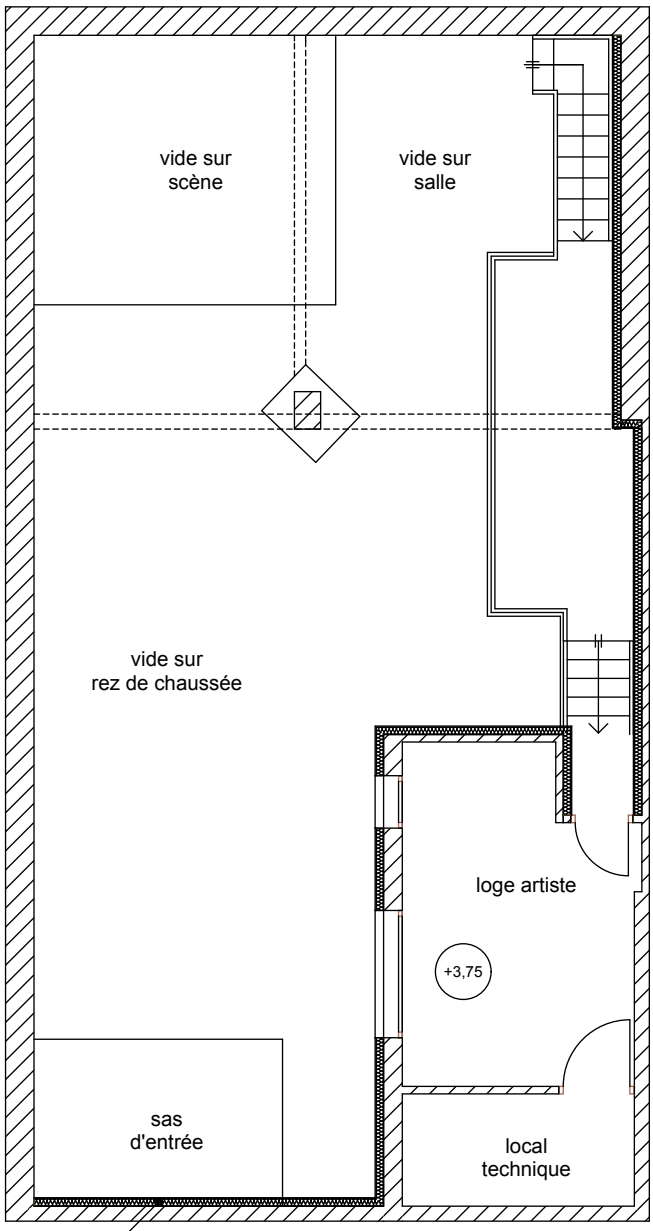

isolation phonique
2BA 13+Laine minérale 100

les instants chavirés
7, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil - France

aménagement
PROPOSITION 2

ESQ

ech: 1/100° mars. 2011

R+1

blond&roux architectes 56, rue des petites écuries 75010 paris tél : 0153341315 fax : 0153341316 blondroux@blondroux.com